Neuchâtel - Fondée en 1738 - 200me année — Un numéro 10 centimes — No 91 (6 pages) — Jeudi 21 avril 1938

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. *le millimètre*, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Etranger 18 c. *le millimètre* (une seule insertion minimum 5.-)
Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

La dissolution du néo-destour

En Tunisie, la France doit remettre de l'ordre pour éviter l'intrusion étrangère

Il y a quelques jours, de nouveaux incidents ont ensanglanté Tunis, constituant un épisode de plus à la série de troubles enregistrés depuis des mois dans cette possession. Ils ont été provoqués, comme on sait, par le parti libéral constitutionnel, dit néo-destour, qui a fini dès lors par être dissous. Cette mesure a causé quelque apaisement, mais tout dépend à coup sûr de la manière dont elle sera maintenue à l'avenir.

On peut dire que le néo-destour a formé, ces dernières années, en Tunisie le foyer d'agitation indigène et nationaliste le plus dangereux pour l'autorité française et il y a longtemps que des milieux responsables prévoyants auraient dû sévir contre lui. Constitué au lendemain de la guerre, il a été mené d'abord par quelques intellectuels arabes fanatiques et avait alors peu d'influence sur la masse indigène. Les chefs furent d'ailleurs condamnés à ce moment-là, et bannis une première fois.

Pourtant, le néo-destour ne tarda pas à renaître de ses cendres, et cette fois avec une série de revendications nettement révolutionnaires. Il ne se contentait plus de réclamer pour les Arabes le statut de citoyen, mais devenait un véritable mouvement séparatiste. A l'avènement du Front populaire, les destouriens se déchaînèrent complètement et c'est ainsi que naquirent les désordres qui sévirent un peu partout en Tunisie.

La presse d'extrême-gauche insiste beaucoup aujourd'hui sur l'influence fasciste qui s'exerce sur les agitateurs. Il ne faut pas oublier pourtant que c'est elle qui, jadis, sous les régimes nationaux, prit de tout temps fait et cause pour les meneurs indigènes et se fit complice de leurs réclamations. A ce moment, le communisme ne faisait nullement mystère de ses agissements dans toute l'Afrique du nord; le Front populaire en somme n'a fait que récolter la tempête qu'il a semée et il est bien tard pour ses partisans de s'étonner des dégâts que leur action de jadis a contribué sans cesse à accumuler.

Quant au rôle joué par l'Italie, à l'heure actuelle, nul ne peut dire ce qu'il est exactement. Il est bien certain que la Tunisie est une proie toujours convoitée par la Péninsule. Mais assurément, plus le protectorat subira de troubles et plus la politique romaine se croira des droits à y mettre la main. Nous entendions récemment cette parole caractéristique dans la bouche d'un Italien: «Le « duce » ne pourra pas permettre que l'Afrique du nord se bolchévise.»

La France n'a donc qu'une voie à suivre si elle entend éviter de donner corps aux visées italiennes sur la Tunisie: refaire de l'ordre dans cette possession. Mais cela suppose, on le conçoit, l'abandon de toute politique de Front populaire.

R. Br.

Des Italiens auraient été molestés à Tunis

ROME, 20. — On mande de Tunis à la « Tribuna » que le vice-consul d'Italie dans cette ville, M. Manfredi, aurait été victime de violences de la part d'une patrouille de soldats, malgré qu'il ait présenté ses papiers personnels et décliné ses qualités. Cette information, ajoute la « Tribuna », n'a pas été publiée à Tunis par ordre de la censure et a provoqué une profonde émotion dans la colonie italienne.

La « Tribuna » écrit d'autre part que de nombreux Italiens auraient subi des violences de la part de soldats et agents de police français à Tunis.

DANS LA DROME

Un avion français de bombardement fait une chute

Les cinq occupants de l'appareil périssent carbonisés

LYON, 20 (Havas). — Un grave accident d'avion s'est produit mercredi matin au village de Saint-Donat sur l'Herbasse (Drôme), près de la route de Charmes, à 50 km. au nord-est de Valence, au cours d'un vol de groupe d'appareils de la base aérienne de Bron allant sur Marignane.

Un des avions a fait une chute et ses cinq occupants ont été carbonisés. L'appareil était un avion Amiot de bombardement.

La mort du président des «Gueules cassées» de France

Le colonel Picot, président de l'Association des blessés et mutilés de la face (Gueules cassées), vient de mourir à la Valette, où il était en villégiature. Né à Brest en 1862, le colonel Picot, dont la conduite durant les hostilités fut extrêmement valeureuse, avait été sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans un cabinet Painlevé et député de la Gironde pendant trois législatures. Il était grand officier de la Légion d'honneur

Violent tremblement de terre en Turquie

Dix villages sont détruits

ANKARA, 20 (Havas). — Dans le village de Kircheir, un violent séisme a détruit dix villages, causant 200 morts. En outre, dans un grand nombre de localités d'Anatolie centrale, particulièrement à Ankara, Tchankiri, Tosia, Cesares, Koniah, Tchoroum, il y a plusieurs édifices endommagés et des maisons détruites. Les autorités ont pris des mesures de secours.

Le sismographe de l'observatoire suisse de Zurich a enregistré ce séisme.

De quelques «à-côté» de l'«Anschluss»

Où se trouve l'ex-chancelier Schuschnigg ?

Comme nous le disions mercredi, une opération telle que le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne a des conséquences diverses et parfois fort douloureuses. Elle soulève aussi des problèmes de tous ordres, d'autant plus que l'Etat absorbant, en sa qualité de pays totalitaire, est bien résolu à imposer ses propres solutions à la province nouvellement créée.

• • •

S'il ne fait aucun doute pour nous que la population autrichienne, dans sa grande partie, s'est donnée de son propre gré à ses nouveaux maîtres, qu'elle a été séduite par l'évocation de la **communauté allemande**, cette notion rebelle à nous Romands, on ne s'est pas attardé à faire du sentiment pour s'emparer des leviers de commande. Là, il y a eu une véritable occupation. Qu'on se représente un peu ce qu'il advient des rouages d'un Etat, quand d'un jour à l'autre pour ainsi dire, on substitue une administration à une autre ! L'organisation germanique si perfectionnée soit-elle a subi dans ces premières semaines de sérieux à-coups.

• • •

Au point de vue financier, l'« Anschluss » n'a point été une mauvaise affaire pour le Reich puisque les Allemands en s'emparant de l'Etat, avaient «ipso facto» le droit de disposer de la couverture de la banque d'émission autrichienne. C'est un joli butin qui a ainsi pris le chemin de Berlin.

On va nous demander peut-être ce qu'il est advenu des juifs. Evidemment, il y a eu là quelques violences. Des épisodes tragi-comiques ont fait déjà le tour de la presse. Nous avons vu un magasin de nom israélite vide et fermé. En revanche, dans une petite rue, des antiquaires juifs dont les maisons se suivaient côte à côte paraissaient continuer une existence normale. Leurs boutiques étaient ouvertes et ne semblaient pas avoir subi de dommage.

Bien entendu, les négociants non juifs avaient placé à leur porte l'affiche : « Maison aryenne allemande » et divers cafés indiquaient de la même façon qu'ils ne désiraient recevoir que des clients aryens.

Quant à la situation des Suisses, nous avons pu approcher quelques instants le chargé d'affaires qui dirige actuellement notre légation de Vienne. Cet aimable diplomate nous a dit avoir passé des semaines durement remplies par la défense des intérêts suisses et nous avons pu nous rendre compte du soin et de l'assiduité avec lesquels il remplissait une tâche difficile.

• • •

Parmi les «à-côté» de l'«Anschluss», il y en a un de taille qui nous préoccupait, c'était le sort de M. Schuschnigg. Officiellement, on gardait le silence à son sujet. Les Allemands du troisième Reich, qui sont fort susceptibles, ont été extrêmement irrités de l'« information » lancée par un journal français, selon laquelle l'ancien chancelier serait devenu fou.

Etait-ce là un « canard » lancé volontairement et de mauvaise foi ? Le fait est que bien des bruits circulaient au sujet de M. Schuschnigg dont on ne pouvait contrôler l'exactitude. Ainsi, qu'il aurait détruit deux appareils de radio lui transmettant les acclamations de la foule à l'adresse de M. Hitler. Curieuse destination de la T. S. F. qui vient aggraver chez le chef d'Etat battu le poids de l'abdication ! On nous assurait aussi — et ceci sort de l'anecdote — que les nazis auraient offert la liberté au chancelier déchu s'il s'expatriait et s'engageait à renoncer à toute activité politique.

Quoi qu'il en soit, pendant notre séjour à Vienne, M. Schuschnigg habitait au Belvédère, où il était gardé à vue. Nous nous sommes rendu à cette belle résidence qui domine un admirable jardin descendant en pente douce vers la ville et dont le rez-de-chaussée est occupé par un musée. Au premier, tout est hermétiquement clos et le S. A. de garde se refuse — comme on pouvait le prévoir — à donner le moindre renseignement.

Aujourd'hui, d'après les nouvelles officielles démentant des informations privées (transfert dans un camp de concentration), le Belvédère garde toujours son illustre prisonnier. Quel est le sort réservé au dernier chef de la république autrichienne créée il y a vingt ans par ceux qui étaient alors les maîtres de l'Europe? C'est le secret de demain.

Marc WOLFRATH.

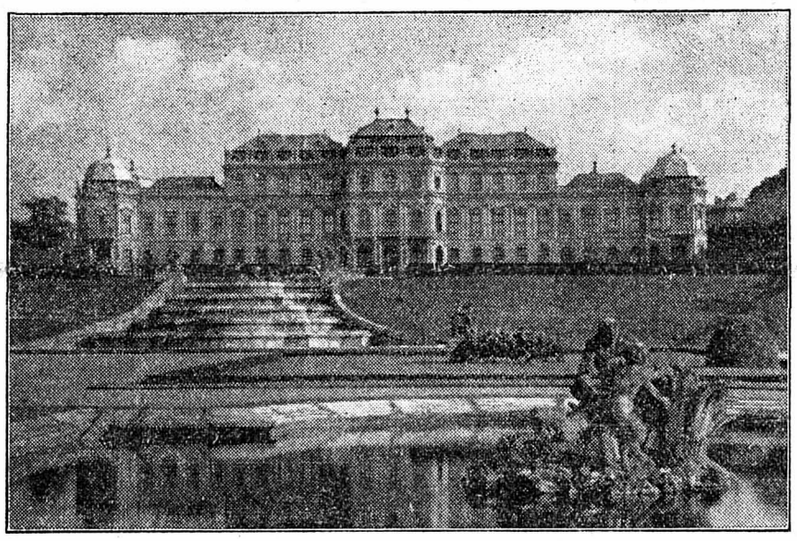

Le palais du Belvédère à Vienne

dans une partie duquel réside l'ex-chancelier Schuschnigg, où il est gardé à vue

Sur la mort de l'illustre chanteur Chaliapine

Ses obsèques ont été particulièrement émouvantes

Le plus illustre peut-être des chanteurs de notre époque vient de mourir. Feodor Ivanovitch Chaliapine, — que nous avions interviewé l'an passé à l'occasion de son passage en notre ville, — qui gagna une fortune avec sa voix, naquit dans la misère, le 1er février 1873, sur les bords de la Volga, dans la vieille cité tartare de Kazan. A 15 ans, il n'était encore qu'un pauvre petit apprenti cordonnier. Mais il avait déjà une voix superbe, qui faisait l'admiration de ses amis. Un jour, il voulut tenter sa chance et se présenta au Conservatoire de Kazan. Mais le comité le refusa, estimant qu'il n'avait aucun avenir. Détail amusant : Maxime Gorki, qui s'était présenté en même temps, fut admis, lui qui devait plus tard s'illustrer comme romancier. Depuis, Chaliapine était devenu une gloire incontestée.

Il n'avait pas un caractère facile. Il était impitoyable pour les chefs d'orchestre qui ne suivaient pas exactement le rythme d'un morceau tel qu'il l'entendait, et si un de ses partenaires commettait une erreur, il n'hésitait pas à faire un scandale. C'est ce qui arriva un jour au Théâtre Marie, à Saint-Petersbourg. L'élite de la société était réunie pour entendre son idole. Soudain, Chaliapine s'interrompit au beau milieu d'un duo et quitta la scène sans aucune explication. Nulle supplication ne put le faire revenir. Il paraît que celui qui lui donnait la réplique, Smirnoff, avait poussé une fausse note. Pareille mésaventure survint à un des meilleurs chefs d'orchestre de l'Opéra de Paris. Chaliapine lui fit, devant le public, une scène effroyable sous le prétexte qu'il allait trop vite.

• • •

Au demeurant, c'était le meilleur homme du monde. Son plus grand plaisir était de rester chez lui, entouré de ses enfants, qu'il adorait. Il avait une prédilection pour sa fille Dassia, et demeurait des heures, accoudé au piano, à l'entendre jouer.

Ses obsèques à Paris ont été l'occasion de scènes émouvantes.

Devant l'Opéra, les chanteurs russes se firent entendre et rendirent un pieux hommage à l'illustre chanteur.

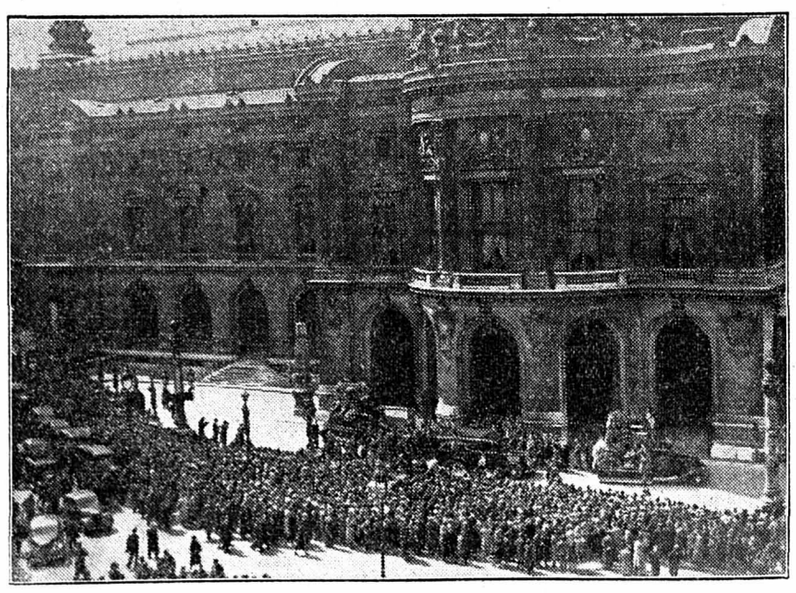

Durant les funérailles de Feodor Chaliapine

Devant l'Opéra de Paris, les chanteurs russes se sont fait entendre, cependant qu'une foule nombreuse assistait à ce pieux hommage rendu au grand artiste

Parallèlement à leur attaque du côté de la mer

Les troupes nationalistes poursuivent une vigoureuse offensive dans les Pyrénées

L'occupation du Val d'Aran est réalisée

LE PONT DU ROI, 20 (Havas). — L'occupation complète du Val d'Aran par les troupes nationalistes est maintenant chose faite.

Déjà, au cours de la nuit dernière, un détachement d'éclaireurs fut envoyé par le commandement franquiste au col du Portillon pour prendre possession de ce passage.

A 10 heures, mercredi matin, les nationalistes ont pris contact avec le poste frontière français.

Vers 13 heures, alors que l'on ne croyait pas que les éclaireurs franquistes pousseraient jusqu'au Pont du Roi, une automobile arborant le fanion de l'Espagne nationaliste s'est arrêtée au milieu du pont. Une quinzaine de phalangistes en descendirent et vinrent se présenter à la garde mobile française.

« Au nom du gouvernement du général Franco, dit leur chef, un jeune sous-lieutenant, nous venons prendre possession du poste frontière espagnol du Val d'Aran. Notre chef a envoyé trois bataillons d'un millier d'hommes chacun pour assurer la conquête du val. Nous n'avons pas rencontré de résistance après le col de la Bonaigue. Mais notre armement pouvait nous permettre de bousculer des défenseurs plus résolus.» Après avoir pris contact avec les autorités françaises, les nationalistes ont arboré leur emblème à la frontière.

La résistance gouvernementale dans les Pyrénées

BARCELONE, 20. — La réaction gouvernementale qui s'est affirmée déjà devant Tortosa, au sud de l'Ebre et devant Lerida et Balaguer, touche maintenant la frontière pyrénéenne où les nationalistes avaient poussé une pointe très dangereuse sur la rive droite du rio Pallaresa, parvenant à installer leurs positions très près d'Andorre. Des renforts gouvernementaux ayant pu être envoyés ont contre-attaqué et repris le terrain perdu. Des forces républicaines partent de Séo d'Urgel pour prendre contact avec les nationalistes qui tiennent la montagne. Après quelques actions qui eurent pour résultat la prise de Farrera et de Bruch, villages situés au nord de Sort, les gouvernementaux sont parvenus à rejeter leurs adversaires et à repousser sa menace sur la frontière.

Soixante-dix kilomètres de la côte occupés par les nationaux

SARAGOSSE, 21 (Havas). — D'un des envoyés spéciaux de l'agence Havas: L'aile gauche du général Aranda partie dans la matinée de Santa Magdalena, en direction du sud, est arrivée, à 16 heures, à quatre kilomètres d'Alcale de Chivert.

Actuellement, les nationaux possèdent plus de soixante-dix kilomètres de côte sur la Méditerranée et le tiers de la province de Castellon.

L'œuvre des légionnaires célébrée par la presse italienne

ROME, 20 (Havas). — Toute la presse exalte sur de nombreuses colonnes l'œuvre des légionnaires italiens qui, retenant autour de Tortosa le gros des forces gouvernementales espagnoles, ont permis aux insurgés d'arriver à la Méditerranée et de développer l'encerclement des positions gouvernementales à l'embouchure de l'Ebre.

ÉCRIT SUR LE SABLE

« Anschluss »...!

Faut-il croire que les mots ont leur destin, comme nous, et que tels d'entre eux sont promis à la célébrité ? En voici un que rien ne semblait devoir sortir de son obscurité : « Anschluss » ! Que veut bien dire « Anschluss »?... Quelque chose comme « liaison », ou à peu près, Un mot sans mystère et sans séduction. Et le voici maintenant qui, d'une frontière à l'autre, vole comme un sombre et inquiétant oiseau, semant ici une dure et agressive joie, là de secrètes révoltes, plus loin une angoisse ténue.

Il s'est imposé. Tel qu'il est, avec ses résonances métalliques et sa signification toute chargée de sens. Que ce soit dans des textes français, anglais ou italiens, il a gardé son visage et son allure. On ne dit pas — on n'a pas dit — « la liaison est chose faite », mais « l'Anschluss est chose faite ». Et ce mot est apparu dans tous les journaux du monde, avec son dur dédain et son inconsciente provocation.

On y pense comme on pense à ces destins tourmentés et hasardeux de certains conducteurs de peuples actuels, qui taillent rudement dans ce qui sera l'histoire de notre temps.

« Anschluss », « guerre », « nazisme », « fascisme », « bolchévisme ». Nous sommes conduits par des mots. Il n'est pas sûr que nous ayons la guerre; ni que « l'Anschluss » devienne autre chose que ce qu'il est; ni que le « nazisme », le « fascisme » ou le « bolchévisme » soient tout ce que l'on a dit d'eux. Mais les mots qui les désignent ont créé ce climat singulier et tendu qui nous oppresse.

Il faudra, quelque jour, que nous consentions à regarder les choses en face et que nous nous révoltions contre cette trouble emprise de certains mots avec lesquels on essaie de nous faire peur. Il doit y avoir assez de bon sens encore, dans le monde, pour qu'on puisse espérer un ressaisissement.

Les choses qu'il faut dire... et les autres

Il s'est dit et colporté de bien jolies choses, durant le Comptoir de Neuchâtel. Et l'on en aurait pour des heures à les conter toutes.

Signalons en tout cas ce petit travail littéraire qui fut lu par un visiteur et qui obtint, certain soir, au Village neuchâtelois le plus franc succès:

Cantons petits et grands, vingt-deux [et trois demis,
Ont fait jadis entre eux une ligue d'amis,
Ne voulant que l'honneur et [l'aide mutuelle,
Faire front contre qui leur chercherait [querelle,
Et toujours plus, hélas, à Berne [on fait des lois
Décimant sans retour de nos cantons [les droits.
Et pour notre malheur, dans la [libre Helvétie,
Règne sur nos cantons pieuvre [bureaucratie!
Assez du fonctionnaire et « Docteur » [à la fois
Très fier, incompétent, et toujours [maladroit.
Il faut pour notre Suisse un vrai [fédéralisme
Ou bien nous sombrerons dans le vil [étatisme.
Nous voulons des cantons — pas à [Berne des rois!

Alain PATIENCE.

Un homme sauvage est découvert dans une forêt de Yougoslavie

Les gendarmes qui patrouillaient l'autre jour dans la forêt de Lugovi, dans une province de Yougoslavie, eurent la surprise de rencontrer en plein fourré un homme nu. Celui-ci se promenait le plus tranquillement du monde. A leur approche, l'étrange individu essaya de se cacher en grimpant sur un arbre, mais n'y réussit pas et dut, finalement, accompagner les gardiens de l'ordre juqu'au poste du village voisin. L'inconnu, âgé d'environ cinquante ans, d'une force musculaire peu commune, s'avéra presque complètement muet, ce qui empêcha les gendarmes d'obtenir de lui le moindre renseignement. Les habitants des environs affirment qu'il s'agirait d'un paysan qui, il y a une vingtaine d'années, avait émigré en Amérique, y fit fortune et revint ensuite dans sa patrie muni d'une forte somme. Il déposa celle-ci dans une banque, mais égara un jour les pièces prouvant ses titres de propriété. Cette mésaventure lui causa un tel choc, qu'il perdit la parole et se réfugia dans les forêts où il vivait en se nourrissant de racines.

L'homme sauvage, à la vue des billets de banque que les gendarmes lui avaient montrés pour vérifier les dires des habitants du village, se mit en colère et poussa des cris inintelligibles.

Il se trouve actuellement dans un hôpital sous la surveillance de la police.

Le 85me anniversaire

Vous achetez de nouveau l'article qui vous a donné satisfaction, c'est l'antique sagesse. La fabrique des bouts RIO COQ a aussi adopté cette règle de conduite et s'en est bien trouvée. C'est pourquoi, restez-en au bout COQ, il ne vous décevra jamais. Pour obtenir le prix du 85me anniversaire, collectionnez trois annonces COQ, joignez un emballage vide à Fr. 1.- et envoyez le tout à

RIO COQ 70 c.
COQ - HABANA 80 c. et Fr. 1.—

GAUTSCHI, HAURI & Cie, REINACH.
AS 8276 A

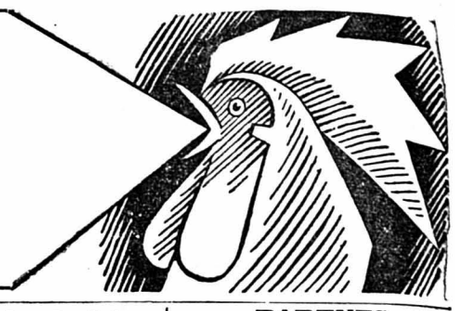

A LOUER

COTE 76

Logement au soleil, de trois chambres et dépendances. — Mme Riem, Serrières.

A LOUER

A BEAUREGARD, petite maison de quatre pièces, dépendances, jardin, loyer 50 fr. par mois et entretien d'une cour. S'adresser au bureau Edgar Bovet, faubourg du Crêt 8, Neuchâtel.

24 JUIN

Logement de trois chambres et alcôve, soleil, dépendances, lessiverie. S'adresser Louis-Favre 24, 1er. ★

24 juin

A louer logement moderne de trois chambres, tout confort, chauffage général, eau chaude, concierge, prix très avantageux. S'adresser à Max Landry, bureau Favre, Bassin No 14.

Local à louer

POUR COIFFEUSE, MODISTE, etc.

A louer dès maintenant, à la rue des Poteaux, un beau local au 1er étage, entièrement remis à neuf, avec installations d'eau courante. — Prix Fr. 45.—, chauffage compris. S'adresser à l'Etude Clerc, tél. 51.468.

ETUDE CLERC

NOTAIRES

Rue du Musée 4 Tél. 51.468

A louer immédiatement :
Evole : cinq chambres, confort moderne.
Route des Gorges : quatre chambres et dépendances.
Fontaine-André: un grand entrepôt.
Rue du Bassin : cinq chambres, confort, nombreuses dépendances.
Draizes : trois chambres, confort. Jardin. Prix Fr. 75.–
Ecluse : trois chambres.
Route de la Côte : pignon de deux chambres.

Pour le 24 juin :
Rue Pourtalès : quatre chambres, chauffage central.
Rue Desor : quatre chambres, confort moderne, superbe situation.

A louer au-dessus de la gare,

locaux

pouvant convenir pour ateliers, magasin, garages, entrepôt, etc. ; lumière, force, eau et gaz. S'adresser à Malbot, Matile 27.

A LOUER immédiatement ou pour époque à convenir, au Fahys 59,
PETIT LOGEMENT
de deux ou trois chambres, dépendances et part au jardin. S'adresser à Mme Ruesch, Fahys 39, Neuchâtel.

VAL-DE-RUZ

A louer à la Borcarderie

maison de douze chambres divisée en trois logements qui pourraient être loués ensemble ou séparément. Conviendrait pour séjour d'été. S'adresser à MM. Wavre, notaires, à Neuchâtel.

Etude Wavre

notaires -- Palais Rougemont
Téléphone No 51.063

Immédiatement :
Escaliers du Château : cinq chambres. Magnifique appartement.
Rue de l'Ancien Hôtel de Ville : quatre chambres, bains et central.
Parcs: 3 chambres, bains, central.
Rosière : trois chambres et confort.
Chaudronniers : deux chambres.
Rue des Moulins : une chambre.

24 juin :
Faubourg du Château : six chambres et confort.
Parcs : trois chambres, bains, central.
Chavannes : une chambre.

Caves, garages et petit magasin

Etude BRAUEN, notaires

Hôpital 7 — Tél. 51.195

Logements à louer :
Passage Saint-Jean : 6 chambres, confort.
Pertuis du Soc : 5 chambres, confort, jardin.
Râteau : 3-6 chambres.
Champréveyres : 6-10 chambres.
Colombières : 4-5 chambres, véranda, jardin, confort.
Sablons : 4-5 chambres, confort.
Evole : 4-5 chambres, confort.
Vieux-Châtel : 5 chambres, confort.
Seyon : 2-6 chambres.
Quai Godet : 4-5 chambres.
Matile : 5 chambres, confort.
Serre : 4-5 chambres.
Saars : Petite propriété, 5 chambres, jardin.
Moulins : 2-4 chambres.
Pourtalès : 4 chambres.
Côte : 4 chambres.
Oratoire : 3 chambres.
Tertre: 2-3 chambres.
Fleury : 3 chambres.
Château : 3 chambres.
Fontaine-André : 3 chambres.
Grand'Rue : 3 chambres.
Louis-Favre : 3 chambres.
Ecluse : 2-3 chambres.
Locaux pour atelier, magasin, cave, garages, garde-meubles.

SAINT-BLAISE

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir

jolie propriété

comprenant grande VILLA confortable de DOUZE CHAMBRES et toutes dépendances. Central, bain, eau courante. Véranda vitrée, balcon, terrasse. Jardin, verger. Situation agréable. Vue étendue. Garage. — S'adresser à Mlle M. Thorens, Saint-Blaise. Tél. 75.334.

Serrières, à remettre pour Saint-Jean, appartement très favorablement situé, de 4 chambres, salle de bain. Vue étendue. Prix avantageux. — Etude Petitpierre et Hotz.

LOGEMENT deux chambres, cuisine, dépendances, rue du Seyon 20. S'adresser magasin cigares Miserez. ★

Parcs 6a

A remettre pour le 24 juin, appartement de trois pièces, dépendances, balcon, jardin. S'adresser à G. Faessli, Bureau fiduciaire, Promenade-Noire 3. Tél. 52.290. ★

Monruz. — A louer grand logement, 10 chambres. Prix très modéré. — Etude Brauen, notaires.

A la Coudre

A louer logement de trois chambres, tout confort moderne, central, jardin, situation unique, maison seule. — Pour le 24 juin. — Jean Meier, Favarge 24, la Coudre.

Rue du Concert, à louer pour Saint-Jean, appartement bien dégagé de 4 chambres, chauffage central et dépendances. — Etude Petitpierre et Hotz.

Garages

A remettre ensemble ou séparément, 4 boxes bien dégagés, situés dans un immeuble du centre de la ville. — Etude Petitpierre et Hotz.

Côte prolongée, à louer dans petite maison, appartement de 4 chambres, avec grand jardin. Etude Petitpierre et Hotz.

Pour Saint-Jean

faubourg de l'Hôpital 13, 3me, un appartement de cinq chambres et toutes dépendances. Prix : Fr. 1200.—. Bains et central sur désir. S'adresser au 1er étage. Tél. 51.823. ★

Rue de l'Hôpital

logement ensoleillé de 3 chambres. — S'adresser le matin au magasin Schmid, fourrures, Hôpital 12. ★

Dans maison d'ordre, à louer petit

appartement

de quatre pièces, buanderie, etc. — S'adresser au magasin Saint-Maurice 7. ★

A remettre dans bel immeuble du centre de la ville, appartements de 3 et 4 chambres avec chauffage central, salle de bain, ascenseur, — Etude Petitpierre et Hotz.

Avenue du Premier Mars

A louer pour le 24 juin 1938, joli appartement de quatre pièces, balcon, dépendances, confort. S'adresser au magasin avenue du 1er Mars No 20. ★

Bel appartement

entièrement remis à neuf, tout confort, 1er étage, à louer dès maintenant ou pour époque à convenir. Situation tranquille. Cinq pièces. — Prix modéré. S'adresser à P. Richard, Vieux-Châtel 19. ★

Arrêt du tram Tivoli, superbe logement quatre chambres au soleil, vue, central général, bain, eau chaude sur l'évier. — Epiceries Louis Junod. ★

Près de la gare

A louer appartement de trois chambres avec bains et central à prix avantageux. — Adresser offres écrites à C. K. 345 au bureau de la Feuille d'avis. ★

A louer, pour cas imprévu,

FAHYS

logement de deux chambres, dépendance et balcon. — S'adresser: E. Régis, place des Halles 13. ★

Comba - Borel, à louer appartement de 5 chambres et dépendances, avec central et salle de bain, pouvant être aménagé au gré du preneur. Etude Petitpierre et Hotz.

Centre

24 juin : deux pièces, 40 fr. Lessiverie, pendage, etc.

Adresser offres écrites à G. A. 155 au bureau de la Feuille d'avis. ★

Rue de la Côte, à louer pour Saint-Jean ou plus tôt, appartements de 3 chambres et dépendances, avec salle de bain. Prix : Fr. 75.— et Fr. 80.—. Etude Petitpierre et Hotz.

Séjour d'été à Chaumont

A louer pour la saison d'été à deux et à vingt minutes de la station du funiculaire, chalets meublés ou non meublés de huit chambres dont un avec bains, gaz et électricité. S'adresser Etude Wavre, notaires.

A louer pour le 24 juin,

bel appartement

de trois-quatre pièces, tout confort et dépendances, belle situation. — S'adresser Teinturerie Thiel, faubourg du Lac No 25 ★

Quai des Beaux-Arts, à remettre pour Saint-Jean ou plus tôt, appartement de 7 chambres et dépendances, salle de bain, chauffage général. Terrasse. Vue étendue. — Etude Petitpierre et Hotz.

CHAMBRES

Jolies chambres avec ou sans pension. Saars 42.

Jolie chambre

au soleil, confort, jouissance de la salle de bain. Rue de Flandres 1, au 3me. ★

Près de la Gare, jolie chambre meublée, belle vue, central. Sablons 49, Mme Wissler.

Chambre à louer au Manège 6, confort.

Jolie chambre, soleil, chauffage. 1er Mars 6, 2me, droite.

A louer à monsieur belle chambre meublée, chauffage général, située Beaux-Arts (côté lac). Prix Fr. 35.—. Demander l'adresse du No 370 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Quelle famille

prendrait garçon de 13 ans, en bonne santé, contre indemnité mensuelle, pour la durée de deux, éventuellement trois ans. Ecrire au plus tôt sous chiffres B 3445 à Publicitas, Soleure. SA19185B

Belles chambres

au soleil, avec balcon (vue), à un ou deux lits avec ou sans pension. Mme Wurger, Boine 14, tél. 52.514. P2120N

Jolies chambres au soleil, avec confort, vue, jardin, avec pension bourgeoise. Prix modérés. Mme Salm, Côte 28 a.

DEMANDES A LOUER

Je cherche à louer pour quelques années deux ou trois

champs

situés à Chaumont. Adresser offres écrites à D. B. 391 au bureau de la Feuille d'avis.

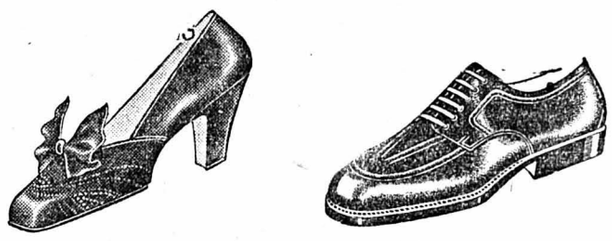

GRANDE VENTE DE CHAUSSURES

POUR DAMES :

Souliers à brides noirs	7.80	8.90	9.80
Souliers daim	9.80	10.80	12.80
Souliers décolletés	7.80	8.90	9.80	12.80
Souliers bleus	9.80	12.80	14.80
Sandalettes	7.80	9.80	10.80

POUR MESSIEURS :

Richelieu noir	9.80 10.80 12.80
Richelieu brun	9.80 10.80 12.80
Bottines box	9.80 et 10.80
Bottines doublé cuir	10.80 et 11.80
Souliers de marche cuir chromé, ferrés	11.80
Souliers de sport cuir chromé	14.80
Souliers sport ferrage montagne	17.80

POUR FILLETTES ET GARÇONS, 27 au 35 :

Souliers bas	6.80	7.80	8.90	9.80
Souliers à brides	6.80	7.80	8.90	9.80
Souliers de sport cuir chromé		8.90	9.80	10.80

J. KURTH Neuchâtel
SEYON 3

Je cherche pour tout de suite,

appartement meublé

de deux ou trois pièces, salle de bains. Adresser offres écrites à A. B. 384 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande pour tout de suite,

boulanger-pâtissier

pour remplacement de quatre semaines. Offres à boulangerie Rossier, Seyon 6, Neuchâtel.

Petit ménage cherche

personne

de 25 à 40 ans, de la campagne, sachant très bien cuire et connaissant tous les travaux de ménage. Adresser offres écrites à P. M. 389 au bureau de la Feuille d'avis.

INSTITUT DE JEUNES GENS A LA CAMPAGNE cherche pour quatre mois,

professeur interne

français et mathématiques. Connaissance de la langue allemande. Entrée immédiate. Poste éventuellement définitif. Ecrire offres sous chiffre Y 26908 L à Publicitas, Lausanne. AS 15476 L

On cherche

jeune fille

honnête et travailleuse pour les travaux du ménage. Adresser offres écrites à M. B. 385 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour entrée immédiate, jeune fille sérieuse, comme

fille de salle

S'adresser à l'hôtel de la Croix-bleue, Croix-du-Marché, Neuchâtel.

On cherche une

JEUNE FILLE

pour les travaux de ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à Mme von Allmen, Muri (Berne).

On demande une bonne

sommelière

pouvant aussi aider au ménage. S'adresser à l'hôtel de la Gare, à Noiraigue.

Menuisier - machiniste

connaissant bien le métier, est demandé pour atelier de la ville. Place stable pour ouvrier qualifié. Faire offres avec prétentions sous chiffres T. V. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

Aide de cuisine

Jeune fille de 17 à 20 ans est demandée comme aide de cuisine et ménage. Bonne occasion d'apprendre à cuire. Vie de famille et bons gages. Entrée immédiate ou selon entente. Adresser les offres à Mme Achille Fuchs, Brasserie de la Serre, la Chaux-de-Fonds.

Jeune garçon hors de l'école est demandé comme

commissionnaire

chez Galmès - Frères, Epancheurs 7.

ON CHERCHE

JEUNE FILLE présentée par parents, pour petits travaux de bureau. Entrée immédiate. Ecrire case postale 11.614, ville.

Jeune institutrice

Suissesse française, est demandée au pair. Adresser offres écrites détaillées à M. B. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame

d'un certain âge, trouverait place chez jeune agriculteur, pour la tenue du ménage, dans petit train de campagne. — Faire offres à E. Maire, « Le Banderet » s/Buttes.

Jeune garçon

hors de l'école trouverait place dans train de campagne bien ordonné où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Bonne nourriture et vie de famille assurées. Gages à convenir. — Adresser offres à Walther Hurni-Schick, Gurbrü près Chiètres.

On cherche

jeune garçon dans petit train de campagne. Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser avec mention des gages désirés à Fritz Schumacher. Hauen, Treiten près Müntschemier (Berne).

On cherche jeune fille pour Berne, comme

VOLONTAIRE

pour aider au ménage. Occasion de suivre le catéchisme. Petits gages, bons traitements et vie de famille assurés. S'adresser à Mme Rizzi, boulangerie-pâtisserie, Berne, Kramgasse 57.

On cherche une

jeune fille

pour servir et aider au ménage. Se présenter avec certificats au café des Saars.

Imprimerie avec journal quotidien de la Suisse romande cherche un

EMPLOYÉ

connaissant tous travaux de bureau et le rouage d'une imprimerie. Il doit être capable de calculer les devis et visiter la clientèle. — Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 253-44 N à Publicitas, Neuchâtel. P 253-44 N

Magasin spécial à Neuchâtel cherche

une bonne vendeuse de confection de dames
une bonne vendeuse de chapeaux de dames

pour entrée immédiate ou à convenir. — Seules les offres de personnes qualifiées ayant déjà occcupé des places analogues seront prises en considération.

Faire offres écrites sous chiffres A. R. 388 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de chambre

sachant coudre et repasser, ayant bonnes références, est demandée pour le 1er mai. Bons gages. Faire offres sous chiffres P 10476 N à Publicitas, S.A., la Chaux-de-Fonds.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

ayant fait une année d'école en Suisse allemande cherche place dans un magasin. S'adresser à Mlle Lüder, rue de Neuchâtel 31 a, Peseux.

Pour jeune fille âgée de 17 ans, on cherche

place d'aide

de la maîtresse de maison. — Offres à Mme Ris-Fasnacht, Bernstrasse, Morat.

Bonne à tout faire

cherche place dans famille pour apprendre la langue française. Bons traitements et petits gages désirés. Entrée 15 mai. Offres à Mme Ghielmetti, Steinauweg 31, Berne.

Jeune garçon hors des écoles, fort et grand, de confiance, cherche place dans hôtel ou commerce, comme

commissionnaire

garçon de maison ou emploi analogue où il pourrait apprendre la langue française. Offres à Rud. Lüdi, hôtelier, Oftringen (Argovie).

JEUNE FILLE

de 27 ans, de toute confiance, honnête et sérieuse, cherche place de SOMMELIÈRE aide-ménage. Ecrire sous chiffre H. R. 393 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

sachant déjà le français, cherche place dans ménage soigné pour le 1er mai. S'adresser à Zurberbühler, Schulweg 7, Berne.

On cherche à placer une jeune fille comme

assujettie - couturière

pour dames. Adresser offres écrites sous A. C. 380 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse allemande cherche place

dans ménage

bien tenu, pour tous travaux. A déjà été en service. Gages désirés. (De préférence environs Peseux-Colombier.) Ecrire sous F. O. 378 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

de confiance, partiellement infirme, diplômé de l'école de commerce, cherche place. Prétentions modestes. S'adresser à Mlle Reymond, optique, Hôpital 17.

Jeune homme

de 25 ans, fort et robuste, cherche n'importe quel emploi. — Demander l'adresse du No 360 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

15 ans, cherche place dans magasin, épicerie si possible, pour se perfectionner dans le commerce et apprendre la langue française. — Faire offres avec gages à Mlle Gyger, restaurant du Pont, Thielle.

Demoiselle cherche place de

gérante

ou vendeuse dans n'importe quel commerce. Garanties et sérieuses références. Adresser offres écrites à W. X. 374 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Echange

Honorable famille, habitant maison seule dans localité près de Bâle, aimerait placer à Neuchâtel, si possible dans famille catholique, jeune fille de 17 ans, pour apprendre la langue française et fréquenter l'école de commerce, en échange de jeune fille désirant apprendre l'allemand et qui pourrait suivre l'école. — Conditions : Vie de famille, bonne nourriture, pas d'aide au ménage. Adresser offres sous chiffre W 52608 Q à Publicitas, Bâle 16602 X

PARENTS

qui avez, à l'école primaire ou secondaire, un enfant devant se rattraper ou se perfectionner en grammaire, orthographe, arithmétique, allemand, anglais, etc., confiez-le à mon enseignement qui lui assurera des progrès rapides. Adresser offres écrites à E. E. 392 au bureau de la Feuille d'avis.

Remerciements

Le Syndicat des Employés des Tramways de Neuchâtel remercie bien sincèrement toutes les personnes de Neuchâtel et environs qui, par leurs dons, ont contribué à la réussite de sa soirée du 19 mars écoulé et dont le bénéfice a été versé à nos œuvres philanthropiques. Le comité.

On cherche

personne

pouvant s'occuper de blanchissage et raccommodages chez elle chaque semaine. Demander l'adresse du No 390 au bureau de la Feuille d'avis.

TRÈS BONNES **LEÇONS DE FRANÇAIS**

tous degrés, références, prix modérés. M. Fillieux, 10, Pourtalès, Ville. ★

PIERRE JACOT

LEÇONS DE VIOLON
LEÇONS DE PIANO
COURS D'ACCOMPAGNEMENT

ARRANGEMENTS POUR DÉBUTANTS

Renseignements au studio: 8, rue Purry - Téléphone 53.360

CAPITOLE BIENNE

Vendredi, samedi, dimanche
22, 23, 24 avril, à 20 h. 15
Dimanche matinée à 15 h. 15

Un événement sensationnel

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN SUISSE
TOURNÉE OFFICIELLE
des

FOLIES-BERGÈRES DE PARIS

avec sa revue originale
« En Super-Folies »

en deux actes, 50 tableaux
300 costumes, 30 décors

LE PLUS BEAU SPECTACLE DE L'ANNÉE QUI FAIT ACTUELLEMENT COURIR TOUT GENÈVE, ZURICH, BERNE

Il est prudent de retenir ses places à l'avance chez Mme Bourquin, Tél. 44.18, Bienne

Prix : 2.— 2.30 2.85 3.45 4.— 4.60

AVIS. — La Société protectrice des animaux recommande aux personnes qui ne veulent pas élever des petits chats ou chiens de détruire les nichées sitôt après leur naissance. En entourant la mère de quelques soins, le procédé n'entraîne aucun dommage pour cette dernière. Ceci dans le but de limiter le nombre toujours croissant de malheureuses bêtes sans maître, particulièrement de chats errants, à la ville aussi bien que dans nos campagnes.

MAURICE DESSOULAVY

a repris ses leçons de

violon, alto et accompagnement

Solfège supérieur
Cours de solfège pour débutants

20, rue du Coq d'Inde - Tél. 51.741

Hôtel-Pension de la Croix-Bleue

CROIX-DU-MARCHÉ
Neuchâtel

Cuisine soignée
Dîners depuis 1.40
Soupers à la carte

PRIX RÉDUITS POUR PENSIONNAIRES

Se recommande, A. Schwab

APPRENTISSAGES

Jeune fille de 16 ans, ayant suivi l'école secondaire durant trois ans, dont une en Suisse allemande, très bonnes références, désire entrer

dans bureau

de la ville ou des environs, comme apprentie. Disponible tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites sous M. G. 394 au bureau de la Feuille d'avis.

PROFESS. MÉDICALES

ASSOCIATION SUISSE DES PÉDICURES

Pédicure
Mme Ch. BAUERMEISTER
diplômée E. F. O. M. à Paris
Beaux-Arts No 7, 2me étage
Tél. 51.982

AVIS MÉDICAUX

Nez, Gorge, Oreilles

Dr VUARRAZ
de retour

Dr Bonhôte
reprendra ses occupations le 25 avril

DEMANDES à ACHETER

CHEVAUX

POUR ABATTRE sont payés un bon prix par la boucherie chevaline GRANICHER, Faoug, tél. 164. Enlèvement rapide par camion des chevaux accidentés. Se recommande.

BIJOUX
anciens, or, platine
Achats à bon prix
L. MICHAUD
acheteur patenté place Purry 1

On achèterait un

harmonium

usagé, mais en bon état. — Faire les offres avec description et prix à Z. P. 375 au bureau de la Feuille d'avis.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 h. 30 du matin.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

Vente de bois

Le samedi 23 avril 1938, la commune de Corcelles-Cormondrèche vendra par voie d'enchères publiques dans ses forêts Devant Combanné, La Prise Imer et Châble du Bas, les bois suivants :

113 stères sapin et pin
70 stères hêtre
71 stères chêne
1596 gros fagots
6 lots dépouille
2 perches pour mâts

Rendez-vous des miseurs à 13 h. 30 à la guérite de Bregot.

Corcelles, le 16 avril 1938.
Conseil communal.

COMMUNE de VALANGIN

Vente de bois

Samedi 23 avril courant, dès 13 h. 30, la commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques, aux conditions habituelles, les bois ci-après désignés :

BOIS DE FEU

108 stères bûches sapin
57 stères bûches hêtre
1560 fagots de coupe
1500 fagots ½ longueur
7 troncs, 9 presses à char, dépouilles

Rendez-vous à 13 h. 30 au pont du Saut.

Valangin, le 19 avril 1938.
Conseil communal.

ENCHÈRES

Mises de bois

La Corporation de Saint-Martin de Cressier fera vendre par voie d'enchères publiques, le bois de feu de sa coupe de la Grande Côte, division 3, soit :

137 stères de foyard
91 stères de sapin
3687 fagots

Le rendez-vous des miseurs est fixé au samedi 23 avril, à 1 h. 30 après-midi, au Liagot sur Enges.

La Commission de Gestion.

IMMEUBLES

Maison

de rapport au centre de la ville est à vendre à de bonnes conditions. Bon placement d'argent. Demander l'adresse du No 386 au bureau de la Feuille d'avis.

Capitaux

On cherche capitaux contre hypothèque 1er rang ; sérieux. Offres à case postale 6470, Neuchâtel.

A vendre au bord du lac de Neuchâtel,

belle propriété

de huit chambres, cuisine électrique, central, tout confort. Garage, jardin d'agrément et potager ; grand verger. Plage, joli port avec pavillon. — Eventuellement à louer.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

A vendre, pour raison de santé,

belle propriété

de huit pièces et véranda (occupée par deux ménages), située dans un très beau quartier de la ville. Jardin, verger, vigne. Vue imprenable. 1174 m2. Entrée en jouissance à convenir. Prix Fr. 58,000.—. Demander l'adresse du No 347 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter
actions de sociétés immobilières
ainsi que des
immeubles de rapport
situés dans la région du Vignoble, Val-de-Ruz et Val-de-Travers. — Faire offre à GOLAYE S. A., pour adresse: Etude Alfred Perregaux, notaire, Cernier.

A VENDRE

A vendre

3000 kg. foin

S'adresser à François Berbet, Sous-Engollon (Val-de-Ruz).

Veau mâle

à vendre, chez Charles Colin, Serroue sur Corcelles.

A VENDRE

Pour cause départ, une magnifique CUISINIÈRE A GAZ, quatre feux, toute émaillée, à l'état de neuf. — Prix très avantageux. Mme Krieg, Môle 10, 1er étage.

Parfumez votre linge avec la lavande ; belles plantes de

lavande

fleurissant cette année, à vendre, ainsi que dahlias, beaux coloris, chez Jean Buret, Champréveyres-Monruz.

Potager

quatre trous, brûlant tous combustibles, à vendre, ainsi qu'un RÉCHAUD A GAZ trois feux, bas prix. Angèle Pethoud, Fahys 179, Neuchâtel.

A vendre un POTAGER NEUCHATELOIS. S'adresser : Matthey, Monruz No 62. ★

RADIO

Telefunken Albis, 5 lampes, modèle 1937, à vendre, pour cause de double emploi, 170 francs. Offres : E. Bovet, Saint-Nicolas 13, Neuchâtel, tél. 53.160.

Emmental

gras, tendre
2.20 le kg.
chez PRISI
Hôpital 10

RASEZ-VOUS SANS RASOIR avec « Snow ». Supprimez : savon, blaireau, irritations, coupures. Economique, hygiénique. Prix Fr. 3.90. En vente chez pharmaciens, droguistes, etc. Pour dames: le meilleur épilatoire connu. A titre de lancement : versez Fr. 2.50 au chèque postal II 7718 pour recevoir franco la grande boîte. Vente en gros : Office commercial M. Voumard, avenue Echallens 123, Lausanne.

Bon foin

à vendre chez Georges Bedaux, Savagnier.

VÉHICULES A MOTEURS ET BICYCLETTES D'OCCASION

Cette rubrique paraît les mardis, jeudis et samedis

Automobiles Motocyclettes

MOTO

250 cm³, moteur quatre temps, à l'état de neuf, à vendre. Modèle luxe. Prix très bas. — Demander l'adresse du No 361 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, prix modéré,

auto CHEVROLET 1930

Limousine, quatre portes, 17 HP. 82,000 km. S'adresser Emile Vetter, librairie, Yverdon.

Ford **GARAGE ROBERT**
Faub. du Lac 31 - Neuchâtel

BELLES OCCASIONS

Auto-location - Auto-école

DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.

4, rue de l'Hôpital 4

Rentrée des classes

tous les Manuels (neufs ou d'occasion)
et toutes les fournitures de Papeterie
pour toutes les écoles

Timbres-escompte sur les articles de papeterie
Achat et vente de livres scolaires usagés

SA 7282 St

A VENDRE

décoration du Comptoir

LE CHALET avec les deux panneaux. Prix avantageux.

SAVOIE-PETITPIERRE S. A.

FRAISES

la nouveauté, « la meilleure de Keller » avec de très gros fruits rouge foncé, d'un arome délicat et d'un rendement énorme, est vraiment la meilleure. Nous offrons des jeunes plants robustes à Fr. 10.- les 100 pièces et fr. 3.25 les 30 pièces, avec mode de culture. CULTURE DE FRAISES, LIEBEFELD 83, près Berne, tél. 45.232. SA9037B

Société coopérative de Consommation

Pour le petit déjeuner :

Cacao sucré

Fr. 0,70 le ½ kg.
(Fr. 0,64⁴ ristourne déduite)

Cacao solubilisé Chocolat en poudre

Fr. 0.90 le ½ kg.
(Fr. 0,82⁸ ristourne déduite)

De tous les produits anti-mites,

Moromit

EST LE MEILLEUR
Demandez-le à la PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4 - Neuchâtel
Tél. 51.144 ★

Pruneaux évaporés
de Californie
Fr. —.45 seulement
le paquet de ½ kg.
—ZIMMERMANN S.A.

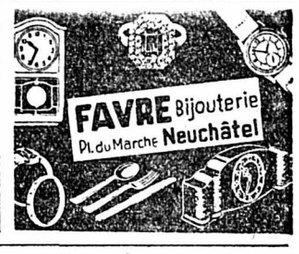

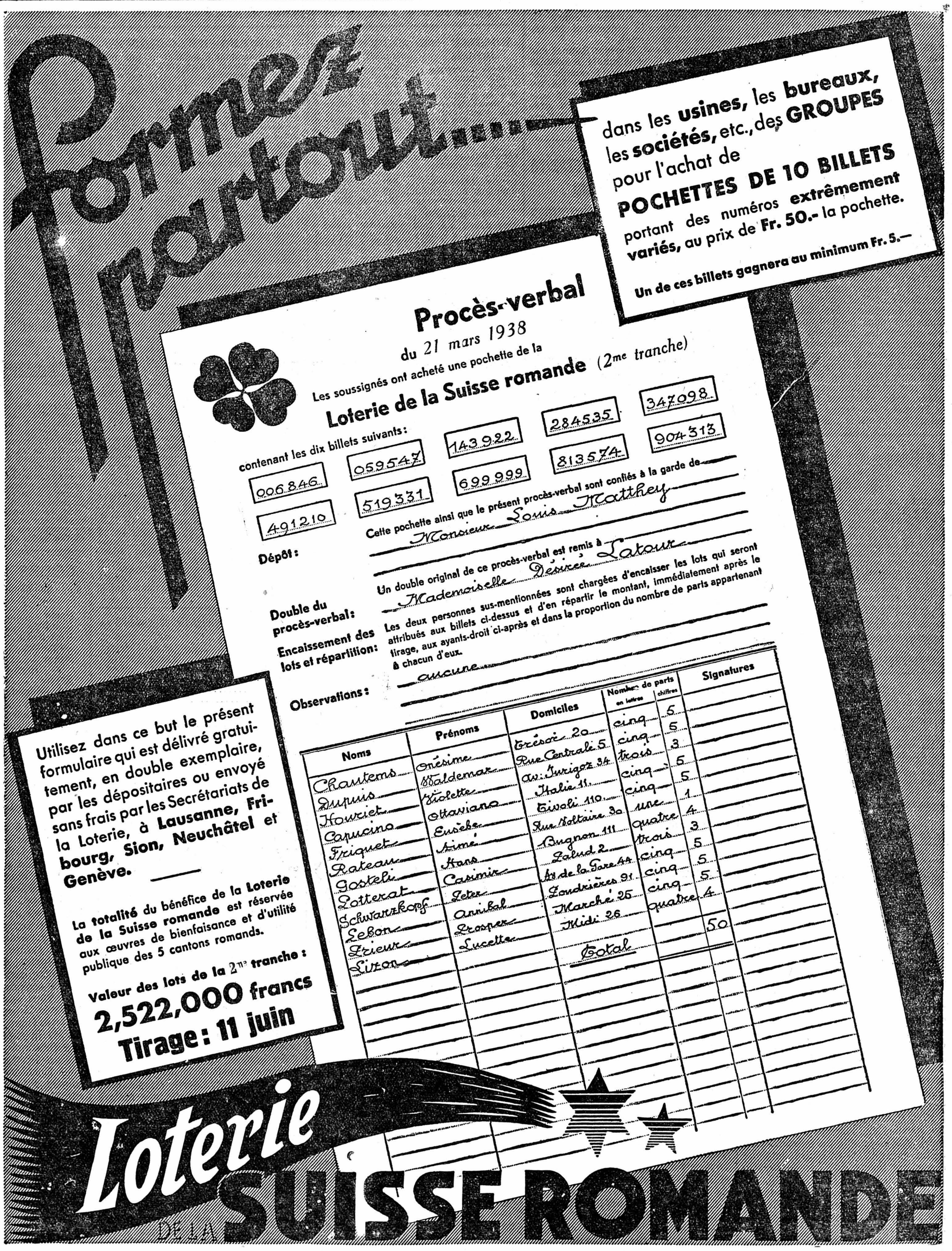

NEUCHATEL, Terreaux 9 - Tél. 52.800, Chèques postaux IV 2002

A.S. 3433 L.

Hier, M. Hitler fêtait le jour de son anniversaire

Qu'annoncerait son horoscope ?

On sait que le chancelier Hitler naquit le 20 avril 1889, vers 6 heures du soir, à Braunau, alors en Autriche. C'est un vénusien de la Balance auquel Mars, étroitement conjoint à sa planète de naissance, communique ce que les diplomates effarés appellent volontiers « son dynamisme ». Et, comme Saturne, au jour et à l'heure indiqués, se trouvait au méridien, la tradition astrologique voudrait que le tout-puissant maître du IIIme Reich subît, tôt au tard, une brusque saute de destin. Mais il y a d'illustres exceptions à cette règle saturnienne, dont Napoléon éprouva cependant toute la rigueur, et le seul avenir nous apprendra si M. Hitler en sera une.

Ce peut être là, on le voit, une vérification à longue échéance. Aussi voudrions-nous en proposer une autre non moins intéressante et beaucoup plus rapide au lecteur. Le 7 novembre prochain se produira une éclipse totale de lune, visible en Europe. Phénomène important en astrologie mondiale, surtout lorsqu'il affecte, comme ce sera le cas pour le « führer », un point particulièrement sensible de l'horoscope. Outre certains inconvénients personnels toujours possibles mais variables selon les sujets, cette éclipse, au seul point de vue politique qui nous intéresse, pourrait avoir des effets prolongés se manifestant de façon inattendue, plus spécialement en ce qui concerne les affaires étrangères, avec risque de bouleversement dans les relations internationales du Reich et danger évident de rivaux et d'ennemis s'attribuant de considérables avantages. Infortune pour le monarque intéressé, concluent les vieux manuels où l'on trouve de telles précisions...

Les sceptiques souriront et diront que ces vieux manuels-là divaguent. Attendons au moins quelques mois pour leur donner raison.

L'anniversaire a été célébré avec ferveur dans toute l'Allemagne

BERLIN, 20 (D.N.B.). — Tout le Reich a célébré mercredi l'anniversaire du chancelier Hitler. Les rues de la capitale étaient abondamment pavoisées et les fenêtres des maisons ornées de fleurs et de guirlandes.

Le chancelier Hitler a assisté à un grand défilé de troupes à l'avenue Unter den Linden. A ses côtés se trouvaient le maréchal Göring, le chef du commandement suprême de l'armée, le général Keitel, le chef de l'armée, le général von Brauchitsch, tandis que dans les tribunes avaient pris place des membres du corps diplomatique, presque tous les ministres du cabinet et la presque totalité des attachés militaires étrangers accrédités à Berlin. Le défilé fut ouvert par des détachements autrichiens, puis suivirent trente unités de l'armée, des forces aériennes et motorisées et de la marine.

Le tirage de la « Seva » à Berne

BERNE, 21. — Mercredi soir a eu lieu à Berne le tirage de la 6me tranche de la loterie « Seva ».

Les cinq premiers lots sont gagnés : 100,000 fr. par le numéro 125,513 ; 50,000 fr. par le numéro 064,434 ; 50,000 fr. par la carte de la série numéro 01,297 ; 30,000 fr. par le numéro 414,263 et 20,000 fr. par le numéro 148,110.

Les 11,200 billets dans les numéros se terminent par les chiffres 22, 32, 42, 62, 72, 82 et 92 reçoivent chacun 10 fr.

Il a été tiré en outre 3 lots de 12,000 fr., 10 de 5000 fr., 128 de 1000 fr., 160 de 500 fr., 1600 de 100 fr. et 3200 de 20 fr.

Communiqués

Armée du salut

C'est jeudi, 21 avril, que défileront devant vos yeux quelques scènes de la vie pleine d'héroïsme du grand homme, qu'est David Livingstone. Ses voyages aventureux, en partie dans la forêt vierge, les attaques des lions, le cruel esclavage du dernier siècle, le culte des fétiches, la persécution des cannibales, les chutes grandioses du Victoria captivent le spectateur du commencement à la fin.

Dernières dépêches de la nuit et du matin

Le froid intense cause de gros dégâts en Champagne

REIMS, 20 (Havas). — Des gelées ont sévi sur le vignoble champenois ces nuits dernières, le thermomètre étant descendu à 3 et 4 degrés au-dessous de zéro. Elles ont causé de gros dégâts dans nombre de localités de la montagne de Reims et même de la vallée, dégâts se chiffrant par plusieurs millions de francs.

Les ministres français se sont réunis

Aucune mesure financière exceptionnelle

PARIS, 20 (Havas). — Les ministres se sont réunis à l'Elysée.

M. Edouard Daladier, président du conseil, a fait un exposé de la situation générale du pays et fixé les conditions dans lesquelles seront examinés et adoptés les décrets-lois nécessaires au redressement économique et à l'assainissement financier.

Ces décrets devront être soumis avant le 1er mai par les ministres respectifs au président du conseil.

Il ressort ensuite de l'exposé de la situation financière fait par M. Paul Marchandeau que la trésorerie se trouve actuellement à l'aise et que les échanges se font normalement.

Dans ces conditions, le gouvernement n'envisage aucune mesure financière nouvelle présentant un caractère exceptionnel.

L'exposé de M. Georges Bonnet sur la situation internationale a ensuite été consacré à l'accord conclu samedi dernier à Rome entre les représentants des gouvernements britannique et italien, et sur les premières conversations franco-italiennes.

Le vingtième anniversaire de la fondation de l'armée tchécoslovaque

Une adresse de M. Bénès en louange à l'Italie

PRAGUE, 21 (Havas). — Le président Bénès a adressé à l'armée tchécoslovaque un ordre du jour qui sera lu jeudi. Cet ordre du jour dit que l'armée tchécoslovaque célèbre aujourd'hui le vingtième anniversaire de la fondation de l'armée tchécoslovaque en Italie, qui devint une réalité à la suite de l'accord signé à Rome le 21 avril 1918 entre le royaume d'Italie et le conseil national tchécoslovaque.

L'ordre du jour rappelle les sympathies, la compréhension et surtout l'aide dévouée que la jeune armée tchécoslovaque trouva dans le peuple italien et ajoute :

« Au jour du vingtième anniversaire de ces événements, nous ranimons ce sentiment vivant et profond de gratitude envers la grande et belle Italie et envers son peuple. »

Le comité de non-intervention n'a plus d'argent !

LONDRES, 20. — Le sous-comité de non-intervention se réunira lundi prochain pour examiner la question financière de tout l'organisme. L'U. R.S.S. a cessé ses paiements en octobre dernier, puis l'Italie et l'Allemagne en ont fait autant. La France et l'Angleterre, disent les journaux, ont encore fait des versements à fin décembre 1937. Les retards de ces derniers mois sont considérables, de sorte que le comité se trouve aujourd'hui dans l'alternative de faire rentrer immédiatement de l'argent ou de cesser complètement son activité. Si cette dernière solution était adoptée, il ne resterait plus même assez d'argent pour assurer le contrôle sur mer et sur terre en Espagne.

Les attaques contre l'archiduc Othon de Habsbourg reprennent dans la presse

PARIS, 20. — On mande de Berlin à l'agence Havas :

Les attaques contre l'archiduc Othon de Habsbourg, accusé de haute trahison, se poursuivent dans la presse allemande, qui en profite pour établir un parallèle entre le « führer », sorti du peuple, et les dynasties.

L'organe « Das schwarze Korps » s'attaque à la grande-duchesse Feodora de Saxe-Weimar, qui a refusé dit-il, de verser 25,000 marks pour la propagande électorale du parti. Il rapproche son cas de celui de l'archiduc Othon et de « ces 358 prêtres venus de Rome qui votèrent contre le « führer » sur un bateau allemand à Gaëte. Ces gens-là, conclut-il, sont encore Allemands pour la forme, mais à la longue nous refuserons de les considérer comme tels. »

D'autre part, le « Stürmer », organe antisémite de Julius Streicher, publie mercredi un numéro intitulé « Les Habsbourg et les Juifs ». Il déclare que toutes les dynasties et familles nobles ont dégénéré et se sont éteintes pour s'être « abâtardies par du sang juif ». Il accuse les Habsbourg de s'être apparentés au début du moyen âge à la famille juive des Pierleone, qui aurait habité le ghetto de Rome.

Un journal nazi publie une liste des personnalités autrichiennes arrêtées

PARIS, 20. — On mande de Berlin à l'agence Havas :

Le « Schwarze Korps », organe des S.S., publie les photographies de plusieurs personnalités autrichiennes du Front patriotique, emprisonnées par les nationaux-socialistes après l'« Anschluss ». Ces portraits les représentent en détenus avec des barbes de plusieurs jours.

Ces personnalités sont MM. Ludwig, chef du service de presse du gouvernement fédéral, Traiger, chef de section à la police d'Etat de Graz, Franz Mayer, éditeur des « Wiener Stadtstimmen », Eckert, secrétaire du Front patriotique, Stepan, premier secrétaire du Front patriotique, Alexander, commandant de corps d'assaut du Front patriotique.

En même temps, le « Schwarze Korps » dément que ces personnalités aient été tuées.

Carnet du jour

Ecole normale de musique : 20 h. 15, Conférence de M. Auguste Sérieyx.

CINEMAS

Studio: Le prince X.
Apollo: L'homme à l'oreille cassée.
Palace: L'homme du jour.
Caméo : Port-Arthur.

Les grandes usines françaises ont repris le travail

PARIS, 20 (Havas). — La reprise du travail a continué à se généraliser mercredi matin. Les rentrées échelonnées se sont poursuivies dans les grandes firmes, où des difficultés de coordination assez nombreuses étaient à lever. La « Gnôme et Rhône » fonctionnera jeudi. « Tecalemit », à Puteaux, a repris à 8 h., de même que « Citroën » et « Renault ».

Un volcan japonais entre en éruption

et provoque des incendies de forêt

TOKIO, 20 (Domei). — Le Mont Asama, situé à 140 km. environ au nord-ouest de Tokio, est entré en éruption mercredi matin. Le phénomène, le plus violent qui ait été enregistré depuis cinq ans dans la région, était accompagné de grondements souterrains qui durèrent une demi-heure environ. Pendant une vingtaine de minutes, en outre, des cendres s'abattirent sur toute la contrée environnante. De plus, on eut à enregistrer des feux de forêts considérables.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	19 avril	20 avril
Banque nationale	620.— d	625.— d
Crédit suisse	645.— d	650.— d
Crédit fonc neuch	605.— d	605 d
Soc de banque suisse	598.— d	610.— d
La Neuchâteloise	460.— d	460.— d
Câb électr Cortaillod	3000.— d	3000.— d
Ed Dubied & Cie	405.—	405.— d
Ciment Portland	930.— d	930.— d
Tramways Neuch ord	100.—	50.— d
» » priv	400.— o	400.— o
Imm Sandoz-Travers	175.— o	175 — o
Salle des concerts	350.— d	350.— d
Klaus	—.—	—
Etablis Perrenoud	380.— o	380.— o
Zénith S A. ordin	95.— o	95.— o
» » privil	100.— d	100.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuch 3 ½ 1902	100.50 d	100.50 d
Etat Neuch 4 ¾ 1928	102 d	102.— d
Etat Neuch 4 ½ 1930	103.50 d	103.50 d
Etat Neuch 4 % 1931	101 d	101 d
Etat Neuch 4 % 1932	101.25 d	101.25 d
Etat Neuch 2 ½ 1932	93.50	93.50
Etat Neuch 4 % 1934	101 40 d	101.50 d
Ville Neuch 3 ½ 1888	100 d	100 d
Ville Neuch 4 ¼ 1931	103.50 d	103.50 d
Ville Neuch 4 % 1931	102.50	102 50 d
Ville Neuch 3 ¾ 1932	101.—	101.— d
Ville Neuch 3 ½ 1937	100.—	100.— d
Ch -de-Fds 4 % 1931	—.—	—
Locle 3 ¾ % 1903	73.— d	73.— d
Locle 4 % 1899	73.— d	73.— d
Locle 4 ½ 1930	73.— d	73.— d
Saint-Blaise 4 ¼ 1930	101.— d	101.— d
Crédit foncier N 5 %	104 — d	104.— d
Tram Neuch 4% 1903	—.—	—.—
J Klaus 4 ½ 1931	100 — d	100.— d
E Perrenoud 4% 1937	99 75 d	100.50
Suchard 5 % 1913	100.50 d	100 50 d
Suchard 4 ¼ 1930	103 25 d	103.75
Zénith 5 % 1930	100.— d	100 d

Taux d'escompte Banque nationale 1½%

Bourse (Cours de clôture)

BANQUES ET TRUSTS	19 avril	20 avril
Banq Commerciale Bâle	465 d	467
Un de Banques Suisses	580 d	580
Société de Banque Suisse	610	612
Crédit Suisse	653	658
Banque Fédérale S A	547	548
Banque pour entr élect	537	537
Crédit Foncier Suisse	293	292
Motor Columbus	263	264
Sté Suisse industr Elect	468	470
Sté gén indust Elect	345	340
Sté Suisse-Amér d'El A	48½	48½
INDUSTRIE		
Aluminium Neuhausen	2700	2685
Bally S A	1225 d	1220 d
Brown Boveri & Co S.A	189	184
Usines de la Lonza	500	500
Nestlé	1207	1198
Entreprises Sulzer	730	720
Sté industrie chim Bâle	6100	6050
Sté ind Schappe Bâle	590	590
Chimiques Sandoz Bâle	8500	8499
Sté Suisse Ciment Portl	930 d	930 d
Ed Dubied & Co S A	405	415 o
J Perrenoud Co Cernier	380 o	380 o
Klaus S A Locle	—	—
Câbles Cortaillod	3025 o	3025 o
Câbleries Cossonay	1950 o	1950 o
ACTIONS ETRANGERES		
Hispano Americana Elec	1215	1200
Italo-Argentina Electric	165	163
Allumettes Suédoises B	25	25¼
Separator	120	120
Royal Dutch	812	800
Amér Europ Secur ord	21¾	20¾

BOURSE DE GENÈVE

Les chiffres seuls indiquent les prix faits
m = prix moyen entre offre et demande
d = demande o = offre

ACTIONS	19 avril	20 avril
Banque nation suisse	—	—.—
Crédit suisse	655.—	658.—
Soc de banque suisse	614.—	613.—
Générale élec Genève	340 —	342.50 m
Motor Columbus	261.50	262.50 m
Amér Eur Sec priv	332 50 m	330.—
Hispano Américan E	242.50	240.50
Italo-Argentine électr	165.50	165.—
Royal Dutch	813.50	806.—
Industrie genev gaz	350.—	362.50
Gaz Marseille	—	—.—
Eaux lyonnaises capit	195.—	212.50
Mines Bor ordinaires	343.—	347.50
Totis charbonnages	127.50	125.—
Trifail	13.—	13.25 m
Aramayo mines	26.25	25.60
Nestlé	1218.50	1204.—
Caoutchouc S fin.	37.75	37.—
Allumettes suéd B.	26.25 m	26.—
OBLIGATIONS		
4 ½ % Fédéral 1927	—.—	—.—
3 % Rente suisse	—.—	—.—
3 ½ Chem de fer AK	—.—	—.—
3 % Différé	—.—	—.—
4 % Fédéral 1930	—.—	—.—
3 % Défense nationale	—.—	—.—
Chem Franco-Suisse	532.50 m	525.—
3 % Jougne-Eclépens	497.50 m	496.—
3 ½ % Jura-Simplon	100.75 m	100.60 m
3 % Genève à lots	130.—	130.50
4 % Genève 1899	—	—.—
3 % Fribourg 1903	509.—	510.—
4 % Argentine 1933	101.— o	100.75 m
4 % Lausanne	—	—
5 % Ville de Rio	81 —	80.—
Danube Save	18.75 m	18.75
5 % Ch Franc 1934	—.—	—
7 % Chem fer Maroc	1215.— m	1205.—
5 % Paris-Orléans	960.—	952 50 m
6 % Argentine céd	—.—	—.—
Crédit f Egypte 1903	—.—	—.—
Hispano bons 6 %	—.—	—.—
4 ½ Totis char hong	—.—	—.—

Légère hausse des changes: Paris 13.71 (+ 1 c.), livre sterling 21.69 (+ 1 c.), dollar 4.34 (+ 7/8), Brux. 73.21¼ (+ 2½), Amst. 241.67½ (+ 15 c.), Stockh. 111.77½ (+ 10 c.), Oslo 108.95 (+ 5 c.), Cop. 96.80 (+ 5 c.), Buenos-Ayres 112.— (+ 30 c.), Prague 15.20. Vingt-cinq actions rebaissent, 17 montent, 15 sans changement. Hispano E. 240 (— 5), Royal 805 (— 10), Nestlé 1200 (— 17), 3 % Défense nat. 102.40 (— 25 c.).

Cours des métaux à Londres

(Clôture)	14	19
Cuivre compt.	39.85	40.22
Etain compt.	170.12	170.88
Plomb	15.91	15.66
Zinc	14.09	13.91
Or	139.8	139.6
Argent	18.94	18.94

« La Fédérale », Cie d'assurances (transport, valeurs, crédit, incendie, vol, etc.), à Zurich

L'exercice 1937 accuse un solde actif de 313,686 fr. La compagnie distribuera 30 fr. de dividende, ce qui exigera 150 mille francs ; il sera reporté 133,236 fr. à compte nouveau.

Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe

Le rapport de cette compagnie vaudoise indique que les recettes de l'exercice 1937 s'élèvent à 3,352,134 fr. 90, contre 3,061,126 fr. 50 en 1936, en augmentation de 291,008 fr. 40, soit 9,5 %. Les dépenses de 1,745,618 fr. 82 sont supérieures de 91,060 fr. 88 à celles de 1936, soit 5,5 %. Le coefficient d'exploitation est de ce fait de 52 % contre 54 % en 1936 et l'excédent des recettes d'exploitation supérieur de 199,947 fr. 52 à celui de 1936.

Le compte de profits et pertes laisse un montant de 787,821 fr. 11 (supérieur de 252,728 fr. 70 à celui de 1936) à la disposition des actionnaires. On en propose la répartition suivante : amortissement du solde des frais d'émission de l'emprunt 4¼ % 1934, 80,000 fr. ; amortissement partiel du compte « compteurs », 100.000 fr. ; amortissement du compte « débiteurs divers », 18.275 fr. 40 ; dividende 5 % aux actions, 400.000 fr.

Après déduction du report à compte nouveau : 55 % du solde à l'Etat de Vaud, 93.500 fr. ; 40 % du solde aux actionnaires, soit : a) superdividende ½ %, 40.000 fr. ; b) versement au fonds de réserve des actionnaires, 28.000 fr. ; 5 % à disposition du conseil d'administration, 8500 fr. ; report à compte nouveau, 19,545 fr. 71.

Paillard et Cie S. A., à Sainte-Croix-Yverdon

Cette entreprise maintient, pour 1937, son dividende à 8 % net. Capital : 2,3 millions.

Royal Dutch

Suivant les calculs du « Telegraaf », la production totale de la Royal Dutch se serait élevée, en 1937, à 31,605,000 tonnes, soit un huitième de plus que les 28,172,570 tonnes de 1936, plus que le double de la production de 1926 et à peu près cinq fois celle de 1921.

Le journal estime que la Royal Dutch a dû gagner, en 1937, beaucoup plus encore que pendant la bonne année 1936. Toutefois, en ce qui regarde le dividende à distribuer, il y a deux « mais » : à savoir, les événements du Mexique, qui nécessiteront des amortissements et la baisse enregistrée par le marché du pétrole et des tarifs de frets des tankers.

COURS DES CHANGES du 20 avril 1938, à 17 h.

	Demande	Offre
Paris	13.60	13.80
Londres	21.67	21.70
New-York	4.33	4.35
Bruxelles	73.10	73.35
Milan	22.80	23.10
» lires tour	—.—	20.60
Berlin	174.50	175.10
» Registermk	—.—	106.—
Madrid	—.—	—.—
Amsterdam	241.45	241.75
Vienne	—.—	—.—
Prague	15.10	15.25
Stockholm	111.60	111.90
Buenos-Ayres p	—.—	113.—
Montréal	4.30	4.33

Communiqué à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Les sports

FOOTBALL

En Angleterre

Voici les résultats de matches à rejouer pour le championnat de première division : Huddersfield Town-Derby County, 2-0 ; Leeds United-Stoke City, 2-1.

En seconde division, Aston Villa a repris la tête du classement général en battant Swansea Town par 4 à 0.

CYCLISME

Le Tour de Campanie

La première étape du Tour de Campanie Naples-Salerne a donné le classement suivant : 1. Olmo, 7 h. 18' 15" ; 2. Bergamaschi, même temps ; 3. Favalli, 7 h. 21' 53" ; 4. Guerra ; 5. Vicini ; 6. Mollo.

Avant le Tour de Suisse 1938

Des modifications ont été apportées au parcours de la dernière étape du Tour de Suisse 1938.

Le départ sera donné à Bienne, puis les coureurs traverseront Olten, Aarau, Zurich, Zoug, Lucerne, et arriveront à Berne par l'Emmenthal. Un kilomètre lancé sera couru au cours de cette étape. Il sera doté d'un prix spécial.

Le passage des cols suivants comptera pour le Grand prix de la montagne : Pierre-Pertuis, Stoos, San Bernardino, Furka, Pillon, Semsales, Vue des Alpes et Albis.

Emissions radiophoniques de jeudi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS: 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 12.59, progr. varié. 13.35, « Quatuor en si mineur », de Télemann. 16.59, l'heure. 17 h., musique légère. 17.30, chant. 18 h., les « Petites ailes » et leur but éducatif. 18.20, musique légère. 18.40, mélodies par Erna Sack. 19 h., causerie sur la pomme de terre. 19.10, les lettres et les arts. 19.20, sports et tourisme. 19.30, intermède. 19.50, inform. 20 h., musique d'opéras par l'O. R. S. R. 20.45, soirée de chansons. 22 h., opérettes viennoises par l'O. R. S. R. 22.35, Swing music.

Télédiffusion : 11 h. (Limoges), musique légère. 12 h. (Lugano), disques. 16 h. (Deutschlandsender), orchestre.

BEROMUNSTER : 12 h. et 12.40, musique de chambre. 16.30, disques. 17 h., musique légère. 18.10, chœurs. 19.10, disques. 20.05, conc. par le R. O. 21.15, «Realität, Rosarot gefärbt », pièce de Mendelssohn.

Télédiffusion : 10.30 (Vienne), musique gaie. 14.15 (Hambourg), disques. 22.30 (Stuttgart), musique populaire.

MONTE-CENERI : 12 h. et 12.40, disques. 17 h., musique légère. 19.15, causerie sur la tuberculose pulmonaire. 19.30, conc. par le R. O. 20.15, plaisanteries musicales pour chant et orchestre, de Monteverdi. 20.45, soirée de chansons.

Télédiffusion (progr. européen pour Neuchâtel :

Europe I : 12 h. et 13.15 (Francfort), orchestre. 16 h. (Trêves), musique de printemps. 19.20 (Francfort), musique italienne. 20 h. (Vienne), variétés.

Europe II : 12 h. (Marseille), orchestre. 14.45 (Bordeaux), orchestre. 20.30 (Tour Eiffel), « Fra Diavolo », d'Auber.

RADIO-PARIS : 12.20 et 13.45, musique variée. 14.45, piano. 16.15, violon. 17 h., « Le voyage de M. Perrichon », comédie de Labiche. 20.15, piano. 20.30, « La Tosca », opéra de Puccini.

STRASBOURG : 19.30, musique de chambre. 20.30, « Le jongleur de Notre-Dame », de Massenet.

LONDRES RÉG. : 20.30, orchestre philharmonique.

LYON : 20.30, « Fra Diavolo », opéra d'Auber.

MILAN : 21 h., « Don Carlos », opéra de Verdi.

LUXEMBOURG : 21.30, conc. symphon.

AVIS TARDIFS

Ce soir, à 20 h. 15
Grande salle de l'Ecole Normale de Musique, Faubourg du Lac 33

Conférence publique de M. Auguste SERIEYX
compositeur

sur : « *La mélodie, élément essentiel du langage musical* »

PRIX D'ENTRÉE : Fr. 2.20, taxe comprise. «Membres Amis» de l'Ecole: Fr. 1.10

On peut encore à l'entrée s'inscrire pour le COURS COMPLET DE 12 SÉANCES Fr. 12.—, y compris les deux conférences publiques de M. Aug. Sérieyx

Institut Blanc

Samedi 23 avril

Grande soirée dansante

avec les « NEW HOT PLAYERS » dans une NOUVELLE FORMATION, et un répertoire entièrement nouveau
Entrée habituelle

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Fille de prince

par 22

MAX DU VEUZIT

C'était une heure agréable et reposante ; la cuisine était variée et le maître de la maison très en verve.

Si Gyssie avait eu plus d'expérience de la vie, elle eût remarqué que l'entrain de son mari agaçait la bonne Mme Le Für et que, parfois, celle-ci laissait percevoir certains signes de mauvaise humeur.

Mais la jeune fille ne pouvait pas savoir que son hôtesse était jalouse, son compagnon lui ayant déjà donné pas mal de motifs de l'être !!

Non, Gyssie ne pouvait soupçonner les dessous du ménage Le Für. Le mari était pour elle un patron... rien qu'un patron ! C'est-à-dire quelque chose qui tenait du père de famille et du maître d'école !... Enfin, il était âgé d'une quarantaine d'années, ce qui, pour la jeune fille de vingt ans, l'assimilait presque aux vieux messieurs.

Tout ce qu'elle voyait, dans sa nouvelle vie, c'est qu'elle avait trouvé tout de suite, à Paris, un foyer et des amis qui jouaient auprès d'elle, en quelque sorte, le rôle d'une famille. Et cet arrangement lui semblait parfait, puisque, ayant la liberté de ses après-midi, l'orpheline pouvait se livrer facilement aux recherches qu'elle voulait entreprendre.

Jusqu'ici, ses démarches n'avaient guère été fructueuses ; elle les faisait un peu au hasard, sans expérience, et se heurtant presque toujours, dans les ministères où elle était allée, à des huissiers qui l'éconduisaient ou qui, la renseignant mal, l'envoyaient à des endroits totalement étrangers au but qu'elle poursuivait.

Le hasard allait lui fournir une bonne volonté plus éclairée, prête à se mettre à sa disposition.

Les Le Für recevaient beaucoup. Presque tous les soirs, ils avaient un ou deux convives à leur table. Ces jours-là, ils étaient fiers de présenter leur petite hôtesse à leurs connaissances, faisant sonner son titre de « princesse ».

C'est ainsi qu'un jour ils la présentèrent à un de leurs amis, grand voyageur qui arrivait de l'étranger et n'était en France que depuis peu de temps.

La jeune fille entendit à peine le nom de celui qui s'inclinait correctement devant elle ; elle distingua seulement la taille élancée de l'invité et son regard clair et profond.

— Un joli garçon, pensa-t-elle.

Comme il se redressait, leurs yeux se croisèrent, fardant de rose les joues de Gyssie et mettant une lueur d'admiration dans les prunelles du nouveau venu.

A table, la jeune fille ne parlait guère. Elle écoutait surtout ce qui se disait autour d'elle. C'est ainsi qu'elle apprit que le jeune convive qu'on lui avait présenté avant le repas était un officier de marine. A ce titre et malgré son âge encore jeune, — trente-deux ans à peine, — il avait déjà parcouru presque toute la surface de la terre.

Le beau garçon prit soudain, aux yeux de la jeune fille, une importance extraordinaire.

Lorsqu'on fut sorti de table, Gyssie saisit la première occasion pour interroger l'officier. Justement, il buvait son café, debout à côté d'elle qui venait d'aider la maîtresse de maison à passer les tasses à chacun.

D'abord enbarrassée pour parler la première, l'orpheline risqua un sourire auquel le voyageur répondit avec empressement.

— J'ai entendu parler de vos principaux voyages, monsieur, murmura-t-elle, un peu gênée. Vous avez vu énormément de contrées.

— Il n'est guère de pays que je ne connaisse, en effet, mademoiselle.

— Même l'Amérique du Sud ? interrogea-t-elle, toujours un peu timidement.

— Je connais très bien cette moitié de continent, affirma-t-il avec empressement.

— Alors, peut-être connaissez-vous Ampolis ?... Ou plutôt le Diamantino ?

— Ampolis ?

L'officier de marine avait eu une légère surprise. Il dévisagea la jeune fille.

— Ampolis ?... Non, je ne vois pas.

— C'est, je crois, une grande ville du Diamantino... La capitale.

— Je ne suis jamais allé dans ce coin-là. Je sais que ce pays existe aux limites assez mal définies des plateaux d'Arinos et de Matto Grosso... Je regrette de n'avoir jamais eu l'occasion de le parcourir, j'aurais été ravi de vous renseigner.

En parlant, il observait avec une extrême attention le fin visage de celle qui l'interrogeait. Gyssie était ravissante et très distinguée malgré sa grande simplicité. L'officier se sentait véritablement attiré par elle.

— Puis-je vous demander, mademoiselle, fit-il d'un ton qu'il s'efforçait de rendre indifférent, comment ce pays, lointain et si mal connu, a l'avantage de vous intéresser ?

Très simplement et sans détour, Gyssie répondit :

— Mon père est originaire d'Ampolis... Il appartient à une vieille famille du Diamantino. Malheureusement, les événements politiques de là-bas... puis, la guerre en Europe, nous ont séparés. Depuis, je cherche vainement à retrouver sa trace.

Pour corriger l'impression triste que pouvaient produire ses confidences, elle ajouta avec une grâce souriante dont son interlocuteur parut apprécier toute la valeur :

— Aussi, vous voyez, j'interroge les voyageurs...

— Le voyageur est désolé de ne pouvoir mieux vous renseigner, répondit l'autre sérieusement.

Il ajouta, dans un besoin de la connaître davantage ou pour prolonger la conversation :

— Vous aussi, mademoiselle, vous êtes née là-bas ?

— Oh ! non, répondit Gyssie, amusée de la supposition. Je suis presque Bretonne... ou tout au moins née en Bretagne, à Coatderv.

— Coatderv ? répéta l'inconnu comme s'il pensait à tout autre chose.

— Dans les Côtes-du-Nord, précisa l'orpheline. J'ai passé toute ma jeunesse au château de Kerlan, chez ma marraine qui était alliée, m'a-t-on dit, à la famille Le Für... Mme Le Kérec, une excellente personne qui m'a élevée et aimée comme si j'étais sa fille... Peut-être connaissez-vous ce nom ?

Le jeune homme admira avec quelle grande simplicité Gyssie, pour faire connaître son origine, s'abritait tout de suite derrière un nom français honorablement connu. Aucune vantardise ni aucune fausse humilité dans le ton de la jeune fille et cependant, en quelques mots, elle avait fait comprendre tout ce qu'elle pouvait dire sur sa situation d'étrangère et d'orpheline élevée dans un bon milieu, grâce à la générosité d'une marraine fortunée.

— J'ai cru entendre Mme Le Für vous nommer « princesse », répondit-il seulement. Etait-ce bien à vous qu'elle s'adressait en donnant ce titre ?

— Oui, fit Gyssie, un peu gênée. Princesse d'Ampolis... Mais je me nomme Gyssie de Wriss.

— Princesse d'Ampolis, répéta le jeune homme, songeur. C'est un titre très beau, très brillant, que vous portez admirablement bien... M'est-il permis de vous en féliciter, mademoiselle ? Vous êtes une très jolie princesse, ce qui ne gâte rien !

Gyssie était devenue toute rouge en entendant ce compliment appuyé d'un regard respectueux, mais ardent.

— Oh ! balbutia-t-elle... Une petite princesse très simple et sans prétention... Je remplis les fonctions de secrétaire chez M. Le Für, vous voyez que je n'ai rien de très brillant.

(A suivre)

Pantoufles DE **gymnastique**

toile bleue
semelles
caoutchouc

Nos 24-34	35-42	43-47
1.50	**1.80**	**2.—**

Timbres - Escompte S. E. N. et J. 5 %

CHAUSSURES CHRISTEN SEYON 2 NEUCHATEL

Rentrée des classes

Toutes les fournitures à la papeterie

BICKEL & Co

PLACE DU PORT

Escompte 5 % comptant

VOLAILLES

du pays et de l'étranger - Lapins - Cabris - Pigeons du pays et pigeons romains

POISSONS Bel assortiment

frais du lac - Truites vivantes - Poissons frais de mer - Filets de poissons de mer à Fr. -.90 le ½ kilo

Cuisses de grenouilles

Fr. 1.— la douzaine

Au magasin Lehnherr frères

ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE DE NEUCHATEL

33, Faubourg du Lac

CASINO DE LA ROTONDE - Jeudi 28 avril, à 20 h. 15

La Comédie musicale

(élèves des classes de chant) jouera:

« LE NUMERO 66 » d'Offenbach

(mise en scène : M. Heinz Rehfuss)

et

Scène de « **DJAMILEH** » de Bizet

(mise en scène : M. Albert Rumley)

Direction de la Comédie musicale : M. Carl Rehfuss

Prix des places : Fr. 2.—, 3.— et 4.— (taxe comprise)

Location : « Au Ménestrel » (tél. 51.429) et le soir à l'entrée

---

A vendre faute d'emploi

installation Diesel-électrique, 35 HP, courant continu, 125 volts avec tableau et batterie d'accumulateurs 720 amp. heures. Hôtel SAVOY, Lausanne. AS 15470 L

Pour la rentrée des classes...

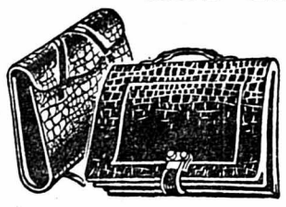

Achetez des articles de qualité

Serviettes d'école - Sacs d'école pour garçons et filles - Plumiers en cuir et imitations

E. Biedermann

Fabricant, Rue du Bassin, Neuchâtel

Papiers peints durable...

Utopie ? Non ! Réalité !

Vos fournisseurs ?

MEYSTRE & Cie St MAURICE 2 NEUCHÂTEL

A VENDRE

une quantité de **POMMES DE TERRE POUR SEMENS**, première récolte, des sortes suivantes: « Industrie », «Böhmsallerfrüchte », « Ackersegen » et « Odenwald » (bleues).

En outre, une certaine quantité de belles **POMMES DE TERRE DE TABLE**, le tout au prix du jour, chez Fritz Tschilar, agriculteur, Champion. Tél. No 24.

Anémie, fatigue, manque d'appétit !

Vin du Dr Laurent

tonique et fortifiant

Prix du flacon Fr. 3.50

PHARMACIE

F. TRIPET

Seyon 4 - Neuchâtel

Téléphone 51.144

A VENDRE

six chaises viennoises, 20 fr.; une chaise-longue, 3 fr.; un lavabo, 8 fr.; un porte-manteau avec miroir et porte-parapluie, 25 fr.; une table, 6 fr.; deux tapis coco, un soufflet pour soufrer les arbres, etc. — Ch. ROLAND, Clos 12, Serrières.

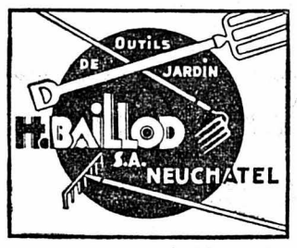

MESDAMES !

pour 1 franc

faites retalonner vos chaussures à la

Cordonnerie A. di Paolo

CHAVANNES No 1

Semelles pour dames Fr. 3.50

Semelles pour hommes Fr. 4.90

CUIRS 1er CHOIX

A vendre un

escalier de bois

(chêne) de quinze marches. S'adresser au magasin d'ouvrages Mme C. Conrad, Temple-Neuf 15.

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Château Fortia

Premier grand cru

F.-Albert Landry Vieux-Châtel 13 Téléph. 51.485

PEINTURE

pour **BATEAUX**

anti-fouling
cuivre liquide

PEINTURE

DUCO

pour **CAMIONS AUTOS**

préparées dans tous les tons

PEINTURE **F. Thomet & fils** NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

Voiture «la plus répandue», économique et dotée de tout confort : c'est la nouvelle Ford V-8 **"Standard"** de cette année. Voiture racée, bien au goût du jour : c'est la Ford V-8 **"de Luxe"** pour 1938. L'une et l'autre, quel que soit le type de carrosserie peuvent être équipées d'un moteur 12 ou 18 CV. au choix.

A PARTIR DE FR. 6.250

Ford

Grand Garage C.A. ROBERT

31, FAUBOURG DU LAC NEUCHATEL

Un choix immense en

COSTUMES HABILLÉS

achetés très avantageusement pour vous Madame

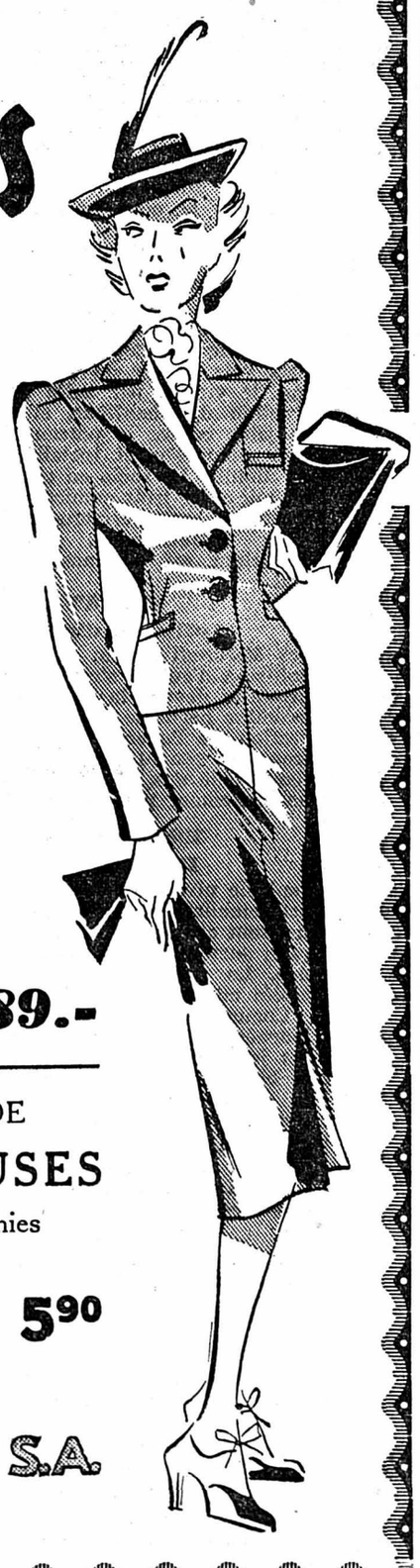

Costumes-tailleur

en beau lainage uni et fantaisie, de coupe parfaite, exécutés par tailleur, jaquette entièrement doublée

19.50 29.50 39.- 49.- 59.- 69.- 89.-

UN NOUVEL ENVOI DE

SUPERBES BLOUSES

des dernières nouveautés unies et imprimées

19.50 16.50 12.50 8.90 5.90

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTÉ S.A.
Neuchâtel

Roulez sur **ALLEGRO**

A vendre beaux

lauriers-roses

toutes grandeurs. S'adresser à Colombier, rue Basse 10.

Sandales avec semelles crêpe pour enfants

23-27 **3.50**

2961-01

Sandales pour enfants, de dullbox brun ou daim blanc avec la semelle CRÊPE flexible, durable et appréciée par tous. 28-30 Fr. 3.90, 31-34 Fr. 4.50, 35-38½ Fr. 4.90

„SPORT", chaussette 3/4 pour enfants, en macco l-a, depuis ..... Fr. -.80

Bata

Neuchâtel - Place de la Poste

Envoi contre remboursement

P 287 C

Briquettes «UNION»

aux prix d'été

valables jusqu'à nouvel avis

	Jusqu'à 500 kg.	500-2450 kg.	2500-4950 kg.	5000-9950 kg.	
Mai-juillet	Fr. 7.90	7.60	7.30	7.—	les 100 kg. franco domicile
Août-septembre	8.—	7.70	7.40	7.10	

Escompte 3 % pour payement dans les 10 jours ou à 30 jours net

chez tous les marchands de combustibles

et la Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel et environs

---

CLINIQUE DES PORTE-PLUMES RÉSERVOIR

E. LINIGER St-Honoré 3 1er étage

Que d'ennuis, que de reproches vous occasionne une permanente « quelconque »

GŒBEL

Terreaux 7

vous les évitera

Tél. 53.183

THIEL

M.-TEINTURIER

nettoie et repasse

BIEN

vos vêtements

OF 8 Z

CONTRE LE SOLEIL :

Grand choix de lunettes protectrices

POUR LES COURSES : *

JUMELLES de différentes marques

chez

Mlle REYMOND

Optique médicale

Rue de l'Hôpital 17, Neuchâtel

LA VIE NATIONALE

LE FAIT DU JOUR

La réforme des finances fédérales

De nouvelles propositions de l'autorité à la commission des Etats

La commission du Conseil des Etats pour la réforme constitutionnelle des finances fédérales a réservé comme on sait sa décision, lors de la discussion du projet du Conseil fédéral, sur la question de la participation des cantons au produit des droits de timbres fédéraux, sur la participation des cantons au produit de l'impôt de la défense nationale et des impôts sur les bénéfices de guerre et sur les dispositions transitoires pour l'aide aux vieillards et aux survivants.

Dans un rapport publié mercredi, le Conseil fédéral fait de nouvelles propositions à la commission sur ces points contestés.

En ce qui concerne la participation des cantons au produit des droits de timbre, il était originairement prévu que les cantons cesseraient de toucher 20 % du produit net de ces droits dès 1939. Le Conseil fédéral est prêt à se contenter maintenant d'une réduction à 10 % de la part des cantons.

Pour les années 1939-1940, les cantons recevraient comme jusqu'ici 20 % et pour les années 1941-1942 15% du produit net des droits de timbre. Pour compenser la perte résultant de la réduction, ils seraient libérés de la part des cantons au déficit d'exploitation de la régie des alcools restant encore à la fin de l'exercice 1937-1938.

En outre, le Conseil fédéral se déclare prêt à ajouter à l'article 42 ter un nouvel alinéa, qui dispose: Un dixième du produit net de l'impôt de défense nationale et des impôts sur les bénéfices de guerre sera versé aux cantons.

Pour réduire l'excédent des dépenses de la Confédération subsistant toujours en dépit des nouvelles mesures envisagées, le Conseil fédéral prévoit encore une certaine diminution des dépenses, puis une augmentation et un aménagement de certains tarifs douaniers — à condition toutefois que ces dernières mesures n'aboutissent pas à un renchérissement du coût de la vie en Suisse —, et enfin un accroissement des recettes par la modification du régime actuel des émoluments.

En ce qui concerne les dispositions transitoires pour l'aide aux vieillards et aux survivants, le Conseil fédéral est disposé à tenir compte des opinions exprimées au cours des délibérations de la commission, de manière que les institutions communales de prévoyance et d'assurance participent également à la subvention fédérale et que les contributions du fonds soient portées à 14 millions de francs de 1939 à 1941, à 16 millions de 1942 jusqu'en 1944 et au maximum 18 millions de francs les années suivantes (au lieu de 20 millions par année après 1947).

Au lieu de la disposition du projet précédent, prévoyant que les cantons participent proportionnellement aux institutions de prévoyance et d'assurance, une formule plus précise prévoit ceci : « Les cantons verseront également des subventions qui atteindront au moins 10 % de la subvention fédérale. »

AFFAIRES FÉDÉRALES

Pour le retour à notre neutralité intégrale

Une démarche à Genève

BERNE, 20. — Le Conseil fédéral a fait parvenir au secrétariat de la Société des nations une lettre lui demandant l'inscription, à titre provisoire, à l'ordre du jour de la prochaine session du conseil, de la question du rétablissement de la neutralité intégrale de la Confédération suisse.

Fléchissement du trafic et des recettes des C.F.F. au mois de mars

BERNE, 20. — Le trafic et les recettes des C.F.F. du mois de mars se sont de nouveau traduits par une diminution.

Il a été transporté 8,700,000 voyageurs, soit 1,050,000 de moins qu'en mars 1937. Les recettes, qui se sont élevées à 9,377.000 fr., ont été de 1,150,000 fr. inférieures à celles du même mois de l'année passée. En comparant ces résultats, il y a lieu de tenir compte du fait que les fêtes de Pâques de l'année dernière étaient tombées en mars.

Le transport des marchandises a atteint 1,151,028 tonnes ; l'écart en moins est ici de 127,700 tonnes. Les recettes, qui se sont élevées à 16 millions 330,000 fr., ont fléchi de 1 million 017,000 fr. par rapport à celles de la même période de l'année précédente.

Le total des recettes d'exploitation accuse 26,594,000 fr., chiffre inférieur de 2,209,000 fr. à celui de mars 1937. Quant aux dépenses, elles ont atteint 18,606,000 fr., marquant ainsi une augmentation de 521,000 fr.

L'excédent des recettes sur les dépenses d'exploitation est de 7 millions 988,000 fr. ; il est ainsi de 2,729,000 fr. inférieur à celui de mars 1937. Il accuse, pour le premier trimestre, 18,761,000 fr., soit 6,555,000 fr. de moins que celui de la même période de l'année passée. L'excédent d'exploitation ne constitue pas un bénéfice net, attendu qu'il doit couvrir les amortissements et les frais de capitaux qui, pour les trois premiers mois, se montent à 35,000,000 de francs.

La question de la navigation aérienne en Suisse

BERNE, 20. — Dans une question écrite, M. Pfister, conseiller national de Zurich, avait demandé au Conseil fédéral s'il était en mesure de dire où en étaient actuellement les travaux préparatoires pour la législation sur la navigation aérienne.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral déclare notamment :

« Un projet de loi sur la navigation aérienne ne comprenant pour le moment que les principes applicables à cette navigation est en préparation. Mais nous estimons que pour pouvoir être soumis aux Chambres fédérales, ce projet de loi devra être accompagné d'une ordonnance d'exécution, afin que l'on puisse se rendre compte exactement de l'application pratique de la loi. Or, nous constatons que le développement technique apporte à chaque instant des nouveautés dans l'aviation, qui ont une répercussion très grande sur la réglementation de ce moyen de transport.

» De plus, il est nécessaire d'attendre l'application pratique du régime auquel ont été soumises les régions fortifiées pour constater son influence sur l'organisation et la réglementation de l'aviation civile. Il nous faut également savoir quelles nouvelles mesures l'aviation militaire devra prendre ensuite de son réarmement, pour mettre en harmonie avec elles les règles de la circulation aérienne civile. »

NOUVELLES DIVERSES

Chutes de neige sur le Plateau suisse

ZURICH, 20. — Les courants froids provenant du nord persistent. La nuit dernière et mercredi matin, de légères chutes de neige se sont produites sur le plateau également; la température est toutefois un peu plus élevée que mardi. Par contre, dans l'ouest de la Suisse, le thermomètre est descendu de un à deux degrés, sans cependant tomber au-dessous de zéro. Aucun changement notable n'est intervenu dans les stations de montagne. Il ne faut pas compter sur une amélioration très prochaine du temps.

Une grève éclate dans une fabrique genevoise d'allumettes

GENÈVE, 20. — A la suite du congédiement de plusieurs ouvriers, une grève a éclaté mercredi à la fabrique d'allumettes Lastar S. A., à Châtelaine, près Genève, qui occupe plus de 100 ouvriers et ouvrières. Lors d'un premier conflit, en date du 15 mars, il avait été prévu qu'un contrat collectif serait signé à la fin d'avril et des négociations à cet effet étaient en cours. Les délégués patronaux et ouvriers ont été convoqués par l'office de conciliation pour jeudi.

Le chômage diminue à Genève

GENÈVE, 21. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil d'Etat du canton de Genève a pris acte avec satisfaction de la diminution du nombre des chômeurs. En avril 1936, il y avait 6748 chômeurs dont 779 partiels. En avril 1937, 5591 chômeurs dont 523 partiels et en avril 1938, 3949 chômeurs dont 282 partiels. La diminution totale en deux ans est donc de 2799.

En pays fribourgeois

Aux assises de la Singine

(c) La Cour d'assises de la Singine s'est réunie mercredi à Tavel pour juger les époux Johann et Clara Aebischer, accusés d'avoir incendié, le 28 novembre passé, leur maison, située à Weissenbach, entre Tavel et Saint-Antoine. L'immeuble, taxé 3000 fr., fut complètement détruit.

Clara Aebischer a été condamnée à trois ans de réclusion, et son mari à quatre ans de la même peine.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
20 avril

Température. — Moyenne: 1.5. Minimum: — 0.6. Maximum: 6.4.
Baromètre. — Moyenne: 722.7.
Eau tombée: 2.2 mm.
Vent dominant. — Direction: O.-N.-O. Force: faible à modéré.
Etat du ciel. — Variable. Chutes de neige intermittentes.

Temps probable pour aujourd'hui

Bulletin de Zurich, 20 avril, 17 h. 30 :

Ciel nuageux, chutes de neige dans le Jura et dans le nord-est du pays. Bise faible ; température peu changée. En cas d'éclaircie nocturne, danger de gel.

Therm. 21 avril, 4 h. (Temple-Neuf) : 2°

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

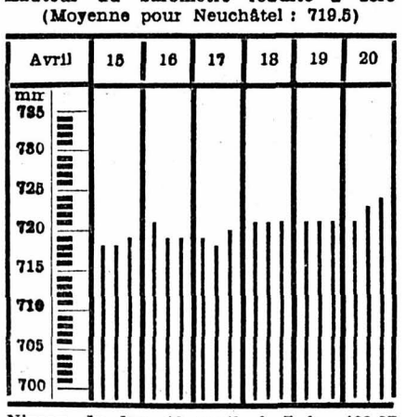

Niveau du lac, 19 avril, à 7 h., 429.07
Niveau du lac, 20 avril, à 7 h., 429.06

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Le musée des Beaux-Arts restauré

Neuchâtel s'apprête à recevoir, dimanche, la Société suisse d'études généalogiques dont la première visite sera pour le musée des Beaux-Arts.

Nul doute que nos visiteurs n'admirent le visage nouveau qu'a pris ce bâtiment. Les façades refaites avec goût, la façon dont on a souligné le caractère de ce bâtiment font le plus heureux effet et prêtent à ce coin riant de notre ville un aspect nouveau. C'est un travail intelligent et qui, au moment où s'ouvre la période des voyages, sert fort heureusement les intérêts touristiques de Neuchâtel.

A la direction des tramways

Nous apprenons que le conseil d'administration de la Compagnie des tramways, dans sa séance du 20 courant, a officiellement pris la décision de nommer M. Paul Konrad au poste de directeur de la société, et M. A. Studer, ingénieur, en qualité d'administrateur-délégué, avec entrée en fonction le 1er juillet prochain.

Un incorrigible

La police locale a arrêté l'incorrigible Favre, dit Pigeon, qui voulait à toute force pénétrer dans un immeuble de la rue des Beaux-Arts.

Ce bruyant individu a été mis à l'ombre.

La neige

Durant la journée d'hier, des chutes de neige intermittentes sont tombées sur toute la région.

Après les magnifiques journées dont nous avons été gratifiés ces derniers temps, ce retour intempestif de l'hiver n'a pas été sans causer quelque surprise.

Souscription en faveur des enfants d'émigrés russes de Paris

E. B., 5 fr. ; A., 5 fr. — Total à ce jour : 15 francs.

Un navrant accident à Serrières

Un jeune homme fait une chute de dix-huit mètres et se tue

Un accident particulièrement navrant a consterné, hier matin, la population de Serrières.

Un jeune homme de l'endroit, M. Pierre-André Gosteli, né le 20 juillet 1919, habitant rue des Usines 9, chez son père, voulant rejoindre sans être vu son amie — une sommelière — passa par le toit pour entrer dans la chambre de la jeune femme. Tout alla bien à l'aller. Mais au retour, à 5 h. 30, alors qu'il empruntait le même chemin, un peu de neige tombée auparavant rendit le toit glissant et le malheureux fit une chute terrible dans le vide. Il vint s'écraser devant le numéro 11 de la rue des Usines, d'une hauteur de 18 mètres. La mort fut instantanée.

Réveillé par le bruit, un voisin sortit et découvrit le cadavre devant la porte. La police fut alertée et le corps du malheureux jeune homme fut transporté chez son père dont on devine la douleur.

Cet accident a produit, on s'en doute, une très grosse émotion dans la population de Serrières.

VIGNOBLE

BOUDRY

Les canons d'infanterie

(c) La compagnie motorisée de canons d'infanterie aura des exercices de tir au stand de Boudry, jeudi et vendredi de cette semaine. Les armes seront, pour la circonstance, munies de réducteurs de pression.

LIGNIÈRES

De la troupe au village

(c) Une compagnie de recrues de troupes d'aviation, venant de Payerne, sera cantonnée dix jours à Lignières, à partir du 2 mai. Le champ d'aviation pour les neuf appareils qui serviront à l'école a été délimité au pré Purry (sentier de Nods).

Un nouveau règlement du département de l'intérieur

Le problème de la salubrité publique dans notre canton

Le département de l'intérieur vient, on le sait, de remettre aux autorités communales le règlement du 8 mars 1938 pour les commissions locales de salubrité publique qui remplace celui du 11 juin 1878 abrogé.

Le premier chapitre reprend, en le complétant, ce qui, dans l'ancien règlement, concernait l'organisation et les attributions des commissions locales de salubrité publique. L'article 3 fait ressortir que le président de la commission est un conseiller communal, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 7 avril 1875 sur la police sanitaire. Il est attaché une grande importance au fait que nul autre qu'un conseiller communal ne préside la commission.

Au chapitre 2, il est question de la visite sanitaire annuelle des habitations. L'on sait par expérience, que les commissions locales de salubrité publique n'accordent pas toujours l'importance qu'elle mérite à cette mesure dont dépend en grande partie la santé de la population ; nous savons que cette visite prend du temps, mais nous osons espérer que les commissions voudront bien exécuter leur mandat jusqu'au bout. Dans les villes et les localités d'une certaine importance, il n'est pas possible de visiter, pendant l'été, tous les immeubles. Il suffira que l'on inspecte chaque année et à tour de rôle, certains quartiers ou certaines rues dont les habitations présentent, plus que d'autres, un danger pour la santé publique. Une attention particulière sera portée, à cette occasion, sur l'entretien et la propreté des logements et l'on ne manquera pas de donner les ordres nécessaires et d'en contrôler l'exécution, si de la négligence est constatée.

L'article 10 sanctionne une procédure qui, depuis longtemps est entrée dans la pratique dans certaines communes. Cette procédure ne peut que faciliter l'intervention des commissions locales de salubrité publique et nous souhaitons qu'elle se généralise.

L'envoi des ordres, le contrôle de l'exécution de ces derniers et les sanctions qui devront être appliquées à ceux qui ne donnent pas suite aux décisions de la commission locale de salubrité publique font l'objet du chapitre 3.

La circulaire cantonale rend attentif au délai de recours qui n'est plus illimité comme jusqu'à présent, mais n'est que de dix jours depuis la réception de l'ordre. A l'expiration de ce délai, l'ordre devient exécutoire, sauf s'il s'agit de réparations ou de démolitions d'immeubles, au sujet desquelles la procédure de recours est définie par les articles 71 et suivants de la loi du 26 mars 1912 sur les constructions.

L'application des sanctions est une mesure dont les commissions locales de salubrité publique ne font presque jamais usage. Certaines de celles-ci se contentent d'attendre le bon vouloir des propriétaires ou des personnes fautives en envoyant de temps à autre un rappel, et l'on regrette de constater, chaque année, dans le rapport des commissions, que plusieurs ordres de ces dernières demeurent inexécutés. Il est évident que l'autorité des commissions souffre de cette tolérance et nous pensons qu'un ou deux exemples de sanctions ou la simple menace d'appliquer celles-ci aboutiraient à une prompte exécution. Ces sanctions sont de deux sortes :

1. L'exécution par l'autorité communale des réparations et réfections aux frais du propriétaire en se couvrant par une hypothèque légale conformément aux dispositions de l'article 75 de la loi du 26 mars 1912, sur les constructions ;

2. S'il s'agit de désordre, de négligence, la personne fautive qui n'aura pas obéi aux ordres de la commission, sera déférée au juge qui lui infligera, selon les cas, une amende de Fr. 20.— à 500.— prévue à l'article 21 de la loi sur la police sanitaire.

La lutte contre les maladies transmissibles dont il est question au chapitre 4 consiste, de la part des commissions locales de salubrité publique, en l'application d'une façon générale des dispositions du règlement du 13 août 1935 sur cet objet. Certaines mesures importantes sont reprises dans ce chapitre, tels que les renseignements à fournir au département de l'intérieur sur les causes et la marche d'une maladie transmissible et sur les mesures prises en vue d'empêcher l'extension d'une épidémie, sur l'isolement des malades et la désinfection.

Les rapports annuels enfin, mentionnés au chapitre 5, méritent qu'on les rappelle aux commissions locales de salubrité publique, car ils constituent l'unique moyen de tenir l'autorité de surveillance au courant de l'activité des dites commissions.

Bulletin météorologique

des C. F. F., du 20 avril, à 7 h. 10

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+ 5	Couvert	Calme
543	Berne	0	Nuageux	»
587	Coire	+ 2	Couvert	»
1543	Davos	— 4	Neige	»
632	Fribourg ..	+ 3	Nuageux	»
394	Genève ...	+ 5	»	»
475	Glaris	+ 1	Neige	»
1109	Göschenen	— 3	»	»
566	Interlaken	+ 2	»	»
995	Ch.-de-Fds	— 1	»	»
450	Lausanne .	+ 4	Pluie	»
208	Locarno ...	+ 5	Tr. b. tps	»
276	Lugano ...	+ 4	»	»
439	Lucerne ...	+ 2	Couvert	»
398	Montreux .	+ 6	»	»
482	Neuchâtel .	+ 3	»	»
505	Ragaz	0	Nébuleux	»
673	St-Gall	0	Neige	Vt d'E.
1856	St-Moritz .	— 7	Nuageux	Calme
407	Schaffh^se .	+ 3	Qq nuag.	»
1290	Schuls-Tar.	— 6	Couvert	»
537	Sierre	— 2	»	»
562	Thoune ...	+ 1	Neige	»
389	Vevey	+ 5	Pluie prb.	»
1609	Zermatt ...	— 4	Qq. nuag.	»
410	Zurich ...	+ 3	Nuageux	Bise

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Un piéton renversé par un cycliste

(c) Un cycliste de Fleurier, qui descendait la Grand'rue à vive allure, a renversé, sur la place des Halles, un piéton, M. Charles Bugnon. Relevé sans connaissance, ce dernier reçut les soins d'un médecin qui diagnostiqua une forte commotion cérébrale. L'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

Le recrutement

(c) Les opérations du recrutement se sont poursuivies la semaine dernière à Couvet où se sont présentés tous les jeunes gens du vallon, les 13 et 14 avril.

Cent douze jeunes gens se sont présentés devant le conseil de revision. Quatre-vingts ont été reconnus aptes au service, 14 versés dans les services complémentaires, 5 renvoyés d'une année et 13 ont été exemptés définitivement.

La troupe au village

(c) Au début de mai, nos deux collèges seront occupés par la troupe. Le 8 mai, 350 hommes viendront prendre leurs cantonnements chez nous, le lendemain 9 mai, il y en aura 800 qui ne passeront qu'une nuit chez nous, alors qu'une compagnie seulement et une patrouille de chasse, soit 200 hommes, nous resteront une semaine.

SAINT-SULPICE

Une fillette blessée

Mardi soir, vers 19 heures, la petite Lucienne Bornoz, âgée de cinq ans, qui jouait avec sa trottinette est tombée près du pont du village et s'est fait une plaie au front, qui a nécessité l'intervention d'un médecin.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Avant les élections cantonales

(c) En vue des élections au Grand Conseil bernois, les listes suivantes ont été déposées à la Préfecture :

Ce sont : le bloc national, les socialistes allemands, les socialistes romands, le nouveau parti travailliste, la monnaie franche, le groupe indépendant, les communistes.

Accident de la circulation

Mercredi matin, aux environs de 10 heures, un camion soleurois qui prenait le tournant de la rue de Nidau, vers la rue du Canal, a manqué le virage, par suite d'une distraction du chauffeur, et est venu se jeter contre le poteau signalisateur nouvellement installé au Pont du Moulin. Le socle en ciment a été démoli et les trois panneaux de verre fracassés, mais l'armature de fer résista heureusement. L'installation électrique est elle aussi en piteux état

MORAT

Collision d'autos

(c) Mercredi matin, à 10 h., une collision d'autos s'est de nouveau produite devant la poste entre une machine bernoise roulant dans la direction de Payerne et une auto française venant en sens inverse. Les dégâts aux deux machines sont heureusement peu importants.

ESTAVAYER

Basses eaux

(sp) Le niveau du lac de Neuchâtel est actuellement très bas, et les eaux baissent chaque jour. Ce fait est très rare, surtout à cette époque de l'année. Le port d'Estavayer voit ses môles complètement découverts.

Comme il a neigé durant toute la journée d'hier, les eaux remonteront ces jours prochains. Cette neige est la bienvenue pour la campagne, où la sécheresse se faisait durement sentir.

A LA FRONTIÈRE

A BESANÇON

Marié depuis deux jours, un jeune couple se noie dans le Doubs

M. René Bezian, âgé de 25 ans, et sa femme, 24 ans, mariés depuis deux jours, et demeurant à Besançon, faisaient, lundi après-midi, sur le Doubs, une promenade en canoë. Arrivant près d'un barrage, l'embarcation chavira et les deux époux tombèrent à l'eau.

On ne put les recueillir qu'après une demi-heure de recherches. Ils avaient succombé.

Madame Emile von Kaenel-Habegger, aux Hauts-Geneveys ;
Madame et Monsieur Emile Tournafol-von Kaenel, à Collonges (France) ;
Madame et Monsieur Georges Bonhôte-von Kaenel et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Auguste von Kaenel-Wuilleumier et leurs enfants, la Biche sur Chézard ;
Madame et Monsieur Armand Charrière-von Kaenel et leurs enfants, à Bienne ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile von KAENEL

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui mercredi à 2 h. 20, dans sa 70me année, après une longue maladie, supportée vaillamment.

Les Hauts-Geneveys, le 20 avril 1938.

Repose en paix, cher époux et père, tes souffrances sont terminées.

Le travail fut sa vie.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, le vendredi 22 avril 1938, à 14 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

J'élève mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.

Madame Fritz Favre-Perrin; Monsieur et Madame Jules Perrin et leur fillette; les familles Joris, Favre, Burgat, Elzingre, Gretillat et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Fritz FAVRE

que Dieu a rappelé à Lui mardi 19 avril, dans sa 62me année, après une pénible maladie supportée avec résignation.

Peseux, le 19 avril 1938.

Dieu est amour.

L'enterrement aura lieu jeudi 21 avril, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Châtelard 8.

---

†

Madame Auguste Julmy;
les familles Julmy et Wider, dans le canton de Fribourg et à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur bien cher époux, frère, beau-frère et parent,

Monsieur Auguste JULMY

que Dieu a repris à Lui aujourd'hui mardi, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 19 avril 1938.

Domicile mortuaire: rue Matile 35.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 21 avril, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

R. I. P.

Le comité de la *Section neuchâteloise du Club alpin suisse* a le grand chagrin d'informer ses membres du décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur Auguste JULMY

survenu le 19 avril 1938, à Wengen.

L'ensevelissement, avec suite, auquel ils sont priés de participer, aura lieu le jeudi 21 avril 1938, à 13 heures.

La *Maison BELL S. A.* a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Auguste JULMY

son fidèle employé pendant vingt ans.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Monsieur et Madame Alfred Gosteli-Matthey et leurs enfants, à Serrières;
Sœur Suzanne Gosteli, à Bâle;
Madame et Monsieur Walter Käch-Gosteli et leur fille, à Serrières;
Mademoiselle Jeanne-Marie Gosteli, à Serrières,
ainsi que les familles parentes et alliées Gosteli, Christen, Chopard, Schnegg, Racine, Glauser, Mülheim, Monnier et Matthey,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre-André GOSTELI

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à la tendre affection des siens, des suites d'un terrible accident survenu le 20 avril 1938, dans sa 19me année.

Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent.

L'incinération, sans suite, aura lieu le vendredi 22 avril, à 15 h. Culte pour les parents et amis, au Crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Usines 9, Serrières.

AVIS URGENTS

Pour cause de déménagement
le magasin
« LA SOIE »
sera fermé cet après-midi

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL